



VOX

Juillet 2012 - No 91

LES ANCIENS CHEZ LES CHEVALIERS

43es ASSISES à MALTE

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne



44^{es} ASSISES 2013
26-31.05

PORTO
PORTUGAL



Vox n° 91 - Juillet 2012

ÉDITORIAL

- 3 Les Murs de Malte

43es ASSISES MALTE

- 4 Mardi 29 mai 2012, arrivée à Malte
9 43es ASSISES de l'AIACE Internationale juin 2012, Malte

INSTITUTIONS

- 13 Cardoc Journals - Les cahiers du Cardoc - Schriftenreihe Cardoc N° 8
14 My IntraComm : pourquoi un accès limité pour les pensionnés?
15 "A European civil service fit for the 21st century" - European Policy group breakfast meeting

METHODE & PENSIONS

- 16 Procédure d'adoption de la proposition de la Commission en manière de modification du Statut
17 Reforme Progress Report

SÉCURITÉ SOCIALE

- 20 Assurances "Santé" complémentaires au RCAM1 et assurances "Accidents" pour les pensionnés - 2012

UE/SOCIÉTÉ

- 22 Cycle de Rencontres avec la Présidence de l'Union européenne organisé par l'Association Jean Monnet

VIE DE L'AIACE

- 24 Italia
25 Finland - Belgique
26 Deutschland
27 Espagne
28 Portugal - Sweden
29 Nederland
30 United Kingdom
31 Österreich
33 In memoriam

OPINIONS

- 34 Présentation du livre : « Europa 2010 - Das Ende der Solidarität? »
34 Rossella Paschi "Il segretario di Nino" Uno ebreo triestino nella resistenza

L'AIACE ET VOUS

- 35 La comédie humaine de Strasbourg et Bruxelles
36 «Rester actif pour combattre l'âge et abattre les barrières entre les générations : un défi de l'AIACE»
38 AIACE International and the European Movement

39 NOUS ONT QUITTES

«Vox» est tiré à 20.000 exemplaires



Cover: Assises Malte

RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

Editeur responsable :

Richard Hay

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

Comité de rédaction :

Giovanni Livi

Roger Vancampenhout

Marc Schober

Giovanni Sergio

Ludwig Schubert

Egon C. Heinrich



Adresse :

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
(SC-29 02/04)
B-1049 Bruxelles
Tel: 02-295.29.60

Email: aiace-int@ec.europa.eu

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Secrétariat de Rédaction :

aiace-int@ec.europa.eu

blancpi43@gmail.com

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

E-mail: jclesuisse@skynet.be

Impression:

OIB

Ateliers de reproduction de la Commission

Les Murs de Malte (English version on AIACE website)

Quand la crise de l'Euro va-t-elle se terminer ? C'est la question posée par beaucoup. Ils oublient que la crise n'aura pas une fin claire et nette. Elle posera des problèmes d'une autre nature, que nous pouvons espérer moins dramatique. Inévitablement, « la vie n'est qu'une succession d'évènements ». Avec rétrospection, on appelle ça l'histoire.

Ceux d'entre nous qui étaient à Malte pour les Assises de cette année ont apprécié d'être avec



SUR LA MAGNIFIQUE TERRASSE DE LA MAISON DE L'EUROPE, LES ANCIENS INVITÉS PAR M. MARTIN BUGELLI.

d'autres qui ont œuvré pour l'Europe, et ainsi de revivre l'aventure de cette construction. Nous avons aussi eu une visite à un pays fascinant. Et pendant notre visite, nous étions très conscients de l'histoire qui nous entourait, qui – je pourrais dire – pesait sur nous. Il y avait des temples construits avant les pyramides ; il y avait des palais du moyen âge ou de la renaissance ; il y avait des constructions plus modernes. Je me souviens surtout des murs, construits en pierre couleur crème. Des murs autour des petits champs, construits avec grand effort pour

déblayer les terrains. Des murs des palais avec des portails ou des fenêtres dont le style superbe témoigne de la richesse et du pouvoir. Des murs des bastions et des remparts faits de pierres moins finement taillées, mais fortes, construits pour résister même aux attaques les plus violentes. Ces murs ont résisté à travers des siècles, bien faits, solides.

Les murs enferment, divisent, protègent, excluent. L'usage qu'on en fait change à travers les siècles, en fonction des besoins de chaque génération et de leur époque. Il en sera toujours ainsi.

Les murs de Malte – ou ceux qui vous entourent où que vous soyez en ce moment, - sont comme les efforts que nous avons déployés pour l'Europe. Nous avons utilisé ce que nous avons hérité, et nous avons construit du neuf, chacun dans son domaine, avec nos différentes capacités, selon les besoins que nous avons ressentis. Les résultats de nos efforts sont des réalités ; ils forment une partie de l'histoire. Notre travail n'a pas laissé des traces aussi visibles que des murs de pierre. Maintenant, ils sont notre legs à ceux qui continuent l'exploration dans laquelle nous avons eu le privilège de participer.

D'une façon ou d'une autre, nos efforts, comme les murs de Malte, serviront toujours, et ils résisteront aux épreuves des tempêtes et des années. En ceci, nous pouvons, et nous devons en être fiers.



Richard Hay
President

Communication

Cher(e) lecteur et lectrice

L'équipe rédactionnelle n'oublie pas la crise dans laquelle de très –trop- nombreux citoyens sont plongés. Après ce numéro festif, le prochain –VOX 92- sera consacré prioritairement à la crise et à ses nombreuses conséquences dans les EM, mais aussi aux rouages de la vie politique communautaire, plus particulièrement à Bruxelles, ainsi qu'à notre statut. Il s'agira d'un numéro qui devrait paraître au plus tard mi-octobre 2012, le VOX 93 étant, lui, programmé pour décembre 2012. N'hésitez pas à témoigner pour expliquer aux lecteurs ce qui se passe dans votre vie ou près de chez vous, ou pour nous donner votre opinion sur la capacité des EM – dont le vôtre - à braver cette bourrasque sans précédent.

La rédaction

Dear reader,

The editorial team is well aware of the crisis from which many - too many- citizens are suffering. After this edition celebrating the latest Assises, the next one - VOX 92 - will be devoted firstly to the crisis and its many consequences in the MS but also to the technicalities of the European policy, particularly in Brussels, as well as to our staff regulations. The publication is scheduled for the second half of October at the latest, followed by the successive one --VOX 93- not before December. Do not hesitate to testify, to explain to the readers what is happening in your daily life or close to you, or to give us your opinion about the capacity of the MS, including yours – to face this unprecedented storm.

The editorial team



Mardi 29 mai 2012, arrivée à Malte Merħba!

Le ton est donné dès l'arrivée : on nous souhaite la bienvenue en maltais !

Pour nous mettre tout de suite dans le bain, la réception et le dîner de bienvenue se tiennent sur la plateforme d'un bastion historique, voisin de l'hôtel, bâti par les Chevaliers de Malte au 16e siècle et désormais protégé par l'UNESCO; quel honneur

de pouvoir mettre le pied sur ce monument ! Et quel plaisir de pouvoir dîner à l'extérieur, dans la fraîcheur de la légère brise de mer. Avec une vue à couper le souffle sur la baie du port de Marsamxett, parsemée de petits bateaux de pêche et de yachts de toutes tailles, et sur l'île Manoel, elle aussi couronnée par le fort érigé par les Chevaliers de Malte au 18e siècle.



ACCUEIL DES PARTICIPANTS, RÉCEPTION DE BIENVENUE SUR LES BASTIONS, DISCOURS ET PRÉSENTATIONS DU SÉJOUR, DINER À L'EXTÉRIEUR, UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE ARTION ET AIACE INT.

À l'ouverture de l'Assemblée générale, le ton est à nouveau donné : le Représentant de la Commission à Malte; Martin Buġġelli, entame son discours en maltais, en décontençant participants et interprètes; mais il se rattrape rapidement et passe à l'anglais pour esquisser l'histoire de Malte en 20 minutes avec les traits d'humour qui le caractérisent. Il terminera cette parfaite mise en condition pour découvrir l'île par la boutade d'un Américain en visite qui a comparé Malte à un «caca de mouche au milieu de la Méditerranée»... En tout cas, pour petite qu'elle soit, Malte offrira

aux participants à ces Assises au cours de leur séjour, les nombreux et magnifiques trésors de l'archipel. La matinée se passera ensuite à traiter les affaires internes qui relèvent de l'Assemblée générale : le rapport du Président, les finances, les statuts, les Assises 2013, etc. (voir l'autre article sur les Assises ci-après).

Après ces débats... passionnants, enfin le déjeuner ! À boire, à boire ! J'offre l'île de Malte contre une bouteille de vin ! La source semblait tarie, mais les organisateurs ont rapidement rouvert le robinet laissant couler le précieux nectar



LE DÉJEUNER AVEC VUE SUR LE PORT. LES INVITÉS DE LA COMMISSION, DU PMO, DE LA COUR DE JUSTICE ET DU PARLEMENT.

L'après-midi recommence avec un nouveau discours; cette fois c'est le Gouverneur de la Banque centrale de Malte qui nous rejoint, le Professeur Bonnici, ancien membre de la Cour des comptes européenne et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, qui nous entretient de la situation économique et sociale de Malte dans le contexte critique de la zone euro (voir l'autre article Assises ci-après).

Après une pause café bien méritée, les représentants des administrations des institutions sont montés sur scène (littéralement !) pour présenter leurs services et unités chargés des pensionnés et surtout répondre aux questions de l'Assemblée (voir l'autre article ci-après) Le soir, le Chef de la Représentation de la Commission nous avait réservé une surprise : un apéritif improvisé (ou presque...) sur la terrasse de la Maison de l'Europe

avec une vue époustouflante sur le Grand Port, les Trois cités et le Fort Sant Angelo (dont les Chevaliers ont repris possession en 1998). Nous voilà partis en bus, mais, zut ! Les bus n'entrent pas dans les ruelles étroites de La Valette ; on fait donc le dernier morceau de chemin pedibus... Sans s'attarder trop longtemps de peur de prendre un coup de soleil, hop retour à pied encore vers les bus qui nous déposent dans la cour d'une grosse ferme traditionnelle maltaise pour un dîner sous la treille qui reproduit toutes les caractéristiques des fêtes de village en l'honneur du saint patron, encore si vivantes à Malte, avec fanfares, danses et plats ty-

piques. Vite rajouter quelque table pour les inséparables qui ne peuvent pas se séparer pour déguster une série de petites merveilles comme le fromage de chèvre aux herbes (Gbejniet friski), encore le lapin frit à l'ail et aux herbes (fenkata) avec du pain maltais traditionnel (Hobza). Heureusement, ce soir-là, il n'y avait pas le plat de macaronis au four recouvert de pâte feuilletée (une sorte de « pie ») qui montre l'influence sicilienne modifiée par trois siècles de présence anglaise... Et puis dodo à une heure toute à fait adaptée aux anciens... et « chrétienne » (comme il se doit dans ce pays catholique à plus de 90%...)



LA DINER MALTAIS, RAZZET L'ABJAD, ACCUEIL EN MUSIQUE ET DINER SOUS LES TONNELLES EN PLEIN AIR

Le lendemain, les pauvres membres du Conseil d'administration se mettent au boulot, pendant que les autres heureux participants vont se promener sur l'île pour visiter un magnifique palais d'été avec un jardin extraordinaire, un mini-mini-Versailles (c'est le moment de la pause-café parmi les fleurs), une église à la coupole colossale (une des plus grandes d'Europe) qu'une bombe de la guerre mondiale

a traversée pendant une messe, mais sans exploser (un miracle évidemment !) et enfin un atelier de soufflage de verre (une des formes d'artisanat très typique de Malte). L'après-midi, les ateliers, qui attirent toujours un public intéressé d'entendre les réponses des administrations à des questions personnelles ou détaillées. Les autres ont quartier libre !



LA VILLA PARISIO, LES SOUFFLEURS DE VERRE

Le soir, enfin le dîner de gala ! Nous sommes accueillis à l'ancien hôpital des Chevaliers de Malte avec tambours et trompettes – littéralement –, des lanciers et des pages, tous en costume d'époque, qui nous conduisent dans les entrailles de ce bâtiment historique. Et là nous découvrons les magnifiques caves voûtées où l'on nous sert une spécialité locale, le kir maltais, à base de prosecco et de « bajtra », une liqueur de figes de barbarie ! Puis s'ouvre le rideau pour dévoiler un spectacle féérique : toute la salle, éclairée aux bougies, avec les tables dressées tout de rouge et de blanc... Les oh ! Et les ah ! (Les wow pour les anglophones...) fusent de toutes parts... C'est alors qu'un (faux) grand maître vient représenter une (fausse) cérémonie d'adoubement (diversement appréciée par ceux qui ont cru que c'était vrai); nous voilà subitement tous chevaliers de Malte (du moins en esprit !). Plus tard un vrai chevalier, rien moins que le Président de l'Association maltaise de l'Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, Rhodes et Malte, le Dr. Philip

Farrugia Randon, nous retrace avec humour les tribulations des Chevaliers depuis Jérusalem jusqu'à Malte et finalement Rome ainsi que leurs activités dans le monde moderne ; malheureusement, vu la piètre qualité de la sono, tous les participants n'ont pas pu en profiter (mais qu'on se rassure : le texte est disponible !)

Plus d'informations : http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_de_Saint-Jean_de_Jerusalem

Sur Malte <http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Malte>

Et un peu de secrets... <http://secretebase.free.fr/complots/organisations/malte/malte.htm>



Mme Irene Souka, Directeur général HR à la Commission, nous adresse brièvement la parole. Une soirée, arrosée de bons vins maltais, dont l'ambiance et les images resteront longtemps gravées dans les mémoires des participants.



DINER DE GALA ANCIEN HÔPITAL DES CHEVALIERS DE MALTE, DEVENU LE « MEDITERRANEAN CONFERENCE CENTER », ACCUEIL PAR LES GARDES, RÉCEPTION SOUS LES VOUTES DU SALON INFÉRIEUR, UN «CHEVALIE» ARRIVE..., DISCOURS, DU PRÉSIDENT RICHARD HAY, DE MME I. SOUKA (DG HR COMMISSION), DU DR FARRUGIA RANDON, PRÉSIDENT DE L'ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE ET HOSPITALIER DE SAINT-JEAN, VUE DU DINER DANS LA GRANDE SALLE DE 150 M DE LONGUEUR !

Samedi matin, les excursions ! Diable ! Il faut être prêts à 9 h ; la nuit fut courte après la longue soirée d'hier soir... Les uns partent à la découverte de La Valette (ses innombrables bâtiments baroques et Renaissance, la co-cathédrale Saint-Jean avec ses chefs-d'œuvre du Caravage, les « auberges » des Chevaliers, la Casa Rocca Piccola (la maison particulière d'un vrai chevalier du 21e siècle) ; le Palais du Grand Maître, ce sera pour une autre fois... Les autres font une petite croisière dans le Grand Port dans de frêles embarcations qui en effraient plus d'un ; mais tout se passe bien (y compris l'embarquement pas évident !) sous le contrôle expert des marins ; ensuite visite de Birgù, une des « Trois Cités » avec notamment le Palais de l'Inquisiteur (intéressant d'apprendre les relations triangulaires entre Grand Maître, Évêque et Inquisiteur, jusqu'à leur maîtresse partagée... ; et aussi la différence entre l'inquisition romaine et espagnole). Ensuite, déjeuner et après-midi libres.

Dimanche, jour du Seigneur, mais pas pour nous ! C'est la journée des grandes excursions. Hélas, il faut choisir : la journée à Gozo ou le marché aux poissons de Marsaxlokk et les temples préhistoriques ; choix cornélien !! Ceux qui sont allés à Gozo

ont découvert une île très différente après un court trajet en ferry (et pour y arriver, une bonne partie de l'île de Malte), une île verdoyante, agricole, rurale très différente de Malte (il en est de même semble-t-il aussi du caractère des habitants, pas du tout aussi accueillants).

Les autres se baladent sur l'impressionnant marché dominical de Marsaxlokk, surtout réputé pour les étals des pêcheurs qui viennent offrir leurs captures ; au passage, on admire la magnifique baie du port avec ses innombrables « luzzus » (tiens, ça nous rappelle quelque chose ; mais oui, Bon Dieu ! C'est la photo de l'identité visuelle de nos assises à Malte !) ; ensuite cap sur la Grotte bleue : une promenade en barque nous entraîne dans un paysage splendide, toute la palette des bleus défile sous nous. L'eau tellement limpide chargée de phosphore offre une transparence telle qu'il est difficile de croire que le fond est à 4m de profondeur. Et puis visite des fameux temples préhistoriques de Hagar Qim et Mjandra, plus anciens que les pyramides d'Égypte, construits dans un site extraordinaire. Le tout se termine par un déjeuner (un peu tardif...) dans une excellente taverne à Rabat (non, pas au Maroc ! c'est bel et bien une ville à Malte !).



TROIS PREMIÈRES LIGNES: LA VALETTE ET SES QUARTIERS DU 16ÈME SIÈCLE, UN TOUR EN « BARQUE » DANS LE « GRAND HARBOR MARINA ». 4ÈME LIGNE, ILE DE GOZZO SUR LE BATEAU ET QUELQUES PAYSAGES SUGGESTIFS

Le soir, relax et récupération des émotions (et de la fatigue) de la journée...

Lundi matin, les mêmes excursions que le samedi, mais inversées pour que tout le monde ait pu faire les deux excursions. Et l'après-midi, on se dirige déjà vers la fête de clôture, avec une certaine tristesse : ce sera bientôt fini ! Le Président de la République de Malte – quel honneur – nous a invités à prendre le thé dans sa résidence privée, le Palais San Anton, entouré de superbes jardins publics que nous traversons pour accéder au palais. Après les discours des deux présidents et la remise du chèque symbolique représentant le don de l'AIACE au « Malta Community Chest Fund » (géré par l'épouse du Président et qui dis-

tribue des fonds aux ONG qui subviennent aux besoins des personnes défavorisées ou en difficulté, dans le cas présent les enfants et adolescents atteints de cancer qui sont envoyés à l'étranger pour être traités), nous circulons librement dans les salles du palais magnifiquement restauré.

Après cette halte très british – oui le thé -, en route pour Mdina (non, encore une fois, pas au Maroc, c'est une ville à Malte, mais qui tire bien sûr son nom de l'arabe...). La ville silencieuse, la ville noble que nous visitons émerveillés par la beauté des rues et des palais des grandes familles maltaises.

Et au détour d'un superbe panorama sur l'île, une pré-

mière surprise nous attend : l'apéritif sur les bastions ! Petite pause aussi méritée qu'inattendue... Enfin, nous nous dirigeons tous vers la cathédrale où nous attend encore une surprise : les portes s'ouvrent et des jeunes maltaises comme des angelots nous prennent par la main pour nous guider dans la Cathédrale St Paul plongée dans l'obscurité ; une fois assis, nous voilà invités à assister à un mini-concert avec Connie Frances Dimech¹, célèbre mezzo-soprano à Malte, accompagnée à l'orgue, le tout se terminant par un toujours émouvant –dans cette ambiance - Ave Maria. Et pour couronner ces Assises, une réception avec cocktail dînatoire dans le cadre magnifique de la Villa Corinthia, faisant partie de l'hôtel du même nom. Après un apéritif en fait superflu et un peu longuet, les plats se sont mis à défilier à un rythme soutenu (tant pis pour ceux qui sont partis tôt !) et le vin a coulé à flot... Au lieu de circuler et de former des groupes à géométrie variable, les participants, dernier soir oblige, se sont rués sur les chaises et ne s'en sont plus séparés ! Rapidement, quelques chaises ont été ajoutées pour permettre à tous de poser confortablement leurs séants... À dix

heures, comme prévu, on a sonné le « last post » et tout le monde aura pu plonger dans les bras de Morphée... encore que d'aucuns ont choisi de contribuer à gonfler considérablement le chiffre d'affaires du bar de l'hôtel – signe indéniable d'une certaine jeunesse !

Mardi ! Les adieux ! bien qu'une poignée de participants ait voulu continuer à profiter du soleil maltais et des mille choses encore à découvrir.

Merci aux organisateurs, aux accompagnateurs d'ARTION, le PCO qui travaille pour que tout se passe bien, au Président et au Bureau, au Conseil d'administration de l'AIACE Internationale, ainsi qu'évidemment à tous les participants qui nous ont encore une fois fait confiance.

Si vous n'étiez pas du voyage ; alors n'hésitez pas, Malte vaut le déplacement et un séjour au centre de la « mare nostrum ».

À l'année prochaine à Porto, donc ! Les petites bouteilles de porto que nous a aimablement fait parvenir le Bureau des congrès nous ont déjà convaincus de nous y retrouver nombreux pour de nouvelles aventures et découverte d'un superbe pays millénaire !



RÉCEPTION DANS LE SAN ANTON PALACE INVITÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MALTE -M. GEORGES ABELA- À PRENDRE LE THÉ. (<http://president.gov.mt/photoarchive?l=1>)



FÊTE DE CLÔTURE À MDINA, LES DERNIERS DISCOURS ET LES REMERCIEMENTS AUX GO « GENTILS ORGANISATEURS »

Intervention du Dr Farrugia Randon, Président de l'Association maltaise de l'Ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean

Lors du dîner de gala à dans la salle inférieure voûtée longue de plus de 150 mètres de l'ancien hôpital de l'Ordre construit par les Chevaliers de St Jean, le Dr Farrugia Randon, nous a expliqué l'histoire remarquable de ces Chevaliers chrétiens. Ils se sont alors dispersés en formant différents ordres toujours en relation avec l'Ordre de Saint-Jean. Aujourd'hui, l'Ordre souverain existe toujours et son quartier général se trouve à Rome. L'activité des chevaliers continue aussi, mais uniquement dans les domaines hospitaliers et de l'éducation. Il y a des chevaliers partout dans le monde moderne. De par leur histoire si proche du développement de l'Europe,

et leur expérience des langues qui formaient un ensemble opérationnel très puissant, tout en gardant leur caractère distinct, l'Ordre est, toute proportion gardée, un précurseur de l'intégration de l'Europe.

Plus d'informations : http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_de_Saint-Jean_de_J%C3%A9rusalem

Sur Malte <http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Malte>

Et un peu de secrets... <http://secretebase.free.fr/complots/organisations/malte/malte.htm>





43es ASSISES de l'AIACE Internationale juin 2012, Malte

Les quelque 250 participants des 43es Assises 2012, tenues sur l'archipel de Malte en plein centre du « Mare Nostrum », sont bien rentrés et ont retrouvé ainsi la grisaille et la fraîcheur du nord de l'Europe, comme à Bruxelles ces derniers jours du printemps 2012.

Les Assises annuelles constituent pour notre association l'événement principal de l'année. C'est pourquoi elles sont annoncées au moins quatre fois de suite dans le VOX. Selon une tradition déjà bien établie, le programme intelligemment conçu par l'équipe d'organisation des Assises et la Sté ARTION, combine la journée et demie de participation à la vie de l'Association avec des loisirs conçus pour les besoins et les préférences des Anciens des institutions de l'UE (voir ci-dessus).

Aussi, avant de pouvoir se consacrer pleinement aux visites touristiques et culturelles ainsi qu'aux autres réjouissances prévues – et imprévues - au programme, les participants étaient conviés à participer aux activités officielles, à commencer par la très statutaire et formelle **Assemblée générale**. Cette dernière constitue le fait marquant de toute Association qui se respecte et qui représente en définitive le point central des Assises. L'assemblée générale s'est réunie dans la grande salle du confortable hôtel Excelsior, sous la présidence de Richard Hay Président international, entouré de son bureau.

Après quelques mots de bienvenue du Président, M. **Martin Bugelli**, Représentant de la Commission européenne à Malte, nous a fait l'honneur et le plaisir d'ouvrir l'Assemblée générale de façon fort sympathique, enthousiaste, mais aussi comme un professionnel qui connaît son pays, membre de l'UE en difficulté. Son introduction a placé ces Assises sous le signe de la chaleureuse hospitalité maltaise qui s'inscrit dans une tradition remontant aux célèbres Chevaliers¹ qui, cinq siècles avant l'adhésion de Malte, étaient des précurseurs de l'intégration européenne et du multilinguisme. M. Bugelli joindra d'ailleurs le geste à la parole en invitant plus tard tous les participants à prendre le verre de l'amitié sur la terrasse ensoleillée des bureaux de la Représentation, avec vue imprenable sur le port.

Richard Hay a ensuite présenté le **rapport d'activité** (www.aiace-europa.eu) à l'auditoire qui a pu apprécier, commenter et débattre du travail et des actions réalisés par les bénévoles, tant ceux travaillant au sein des instances dirigeantes que ceux qui sont actifs au quotidien sur le terrain de l'action sociale.

L'**Assemblée générale** d'une association qui défend les intérêts des Anciens de l'UE et qui coordonne les actions sociales constitue aussi le moment de présenter les rapports et les prévisions administratives et budgétaires indispensables à son fonctionnement.

Si une modeste partie des cotisations perçues par les sections nationales couvre tout juste les frais liés à la vie associative au niveau international, la plupart des versements – provenant des budgets de fonctionnement de l'UE - permettent en revanche de compléter l'aide sociale des institutions – le plus souvent insuffisante- pour les 19.000 pensionnés actuels.

L'utilisation de ces fonds par les sections nationales est toujours solidement justifiée, mais fait l'objet d'un rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle qui doit aussi adopter le projet de budget pour l'année en cours et donner quittance au Trésorier général pour l'exécution des comptes de l'année passée (cette année 2011).

Mais revenons à l'AG. Une fois la partie administrative terminée, le débat a abordé le dossier **«Réforme du statut»** présenté par la Commission au Conseil et au PE et notamment les projets des deux Méthodes : l'adaptation des rémunérations et des pensions et celle du calcul des cotisations qui permet de garantir le maintien de l'équilibre actuariel constitué par le fonds virtuel de nos pensions. Après avoir présenté la situation fin mai 2012, l'accent est mis sur le climat particulièrement hostile qu'une majorité d'États membres alimente au Conseil et qui a même abouti à des positions publiques visant à liquider le **Service public européen**. Après un rapide exposé, les deux intervenants ont répondu aux questions de l'Assemblée.

¹ L'ordre souverain militaire hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte est l'appellation complète de l'ordre (catholique séculier), plus communément appelé L'Ordre de Malte ou les Chevaliers de Malte.



RÉUNION PRÉPARATOIRE DU BUREAU : RICHARD HAY, PIERRE BLANCHARD, LUDWIG SCHUBERT, DIDIER HESPEL, GENEVIÈVE PARFAIT, DESPINA VAMVAKIDOU, DOMINIQUE DESHAYES (ABSENT, MARC OOSTENS NOUVEAU TRÉSORIER GÉNÉRAL)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MR M. BUGELLI, LES 250 PARTICIPANTS ET LE BUREAU INTERNATIONAL

Après le déjeuner en commun dans l'un des grands restaurants de l'hôtel avec sa magnifique vue sur la mer, l'Assemblée générale a repris l'après-midi et a été consacrée à la présentation des services responsables des Anciens de la part des représentants des administrations.

Avant de commencer, le Professeur **Joseph Bonnici**, ancien membre de la Cour des comptes européenne, Gouverneur de la banque centrale de Malte et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, est intervenu pour présenter magistralement: « the current developments in the euro area and the Maltese economy ». L'assistance a ainsi découvert que la République de Malte se porte plutôt bien – déficit public à environ 3%, dette publique aux environs de 70%, chômage inférieur à la moyenne de la zone euro et PIB positif – comparée à d'autres membres de la zone euro actuellement malmenée par la crise de la dette souveraine.

Ensuite, les différents intervenants de la DG HR C1 (responsable des pensionnés à la Commission), du PMO (chargé des pensions) et du RCAM ainsi que de la Cour de Justice européenne et du Parlement, ont présenté leur programme de travail et leurs organisations respectives.

Lors de la séance des questions de l'assemblée, le président Richard Hay a invité l'assistance à se concentrer

sur les aspects de fond, et à reporter la présentation des cas individuels au lendemain après midi dans le cadre des ateliers.

Visiblement la caisse maladie et son fonctionnement sont restés un sujet sensible pour les Anciens, toujours inquiets des délais de remboursement, notamment du bureau liquidateur d'Ispra, de l'absence de carte de l'Assurance maladie communautaire, et enfin de l'application plus drastique de la complémentarité depuis un certain temps ainsi que des coefficients d'égalité qui devraient permettre de rendre équivalents les coûts de la médecine pour les actifs et pensionnés au sein de l'UE.

L'assemblée s'est terminée par une très belle présentation des **prochaines Assises 2013 qui se dérouleront à Porto au Portugal** – une région et un pays tout à découvrir- où le plus grand nombre possible de membres de l'AIACE sont attendus !

<http://www.portoturismo.pt/Visitar/Paginas/default.aspx>



Pour la plupart des participants, tout juste le temps de se changer après cette journée de travail – avec un si beau soleil et une mer si bleue... dehors –, de prendre le bus et se rendre à l'intérieur du pays, à Razzett L-Abjad, pour un dîner maltais tout en couleur..



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'APRÈS MIDI AVEC LES ADMINISTRATIONS. LE PROFESSEUR BONICCI OUVRE LA SCÉANCE



SUITE DE L'AG AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA DG HR (COMMISSION) DU PMO (CAISSE MALADIE ET PENSIONS) DE LA COUR DE JUSTICE ET DU PARLEMENT

Le lendemain matin, la plupart des participants pouvaient aller librement déguster « le mille feuilles de l'histoire de l'île¹ » : soit rejoindre les excursions programmées vers une myriade de monuments, de sites et de vestiges, plus beaux et intéressants les uns que les autres, soit tout simplement de jouir du soleil et de l'air marin sur les superbes installations balnéaires de l'hôtel, soit, encore, et c'est de notre âge... de se reposer.

Quant aux membres du **Conseil d'administration de l'AIACE internationale**, ils ont encore dû attendre d'avoir terminé leur réunion – la 2e de l'année 2012 - pour les rejoindre. Cette réunion a traité les sujets tels que la révision du statut de l'AIACE, requise par la nécessité de s'aligner sur une nouvelle loi en vigueur depuis 2002 en Belgique sur les AISBL et sa modernisation, tels que les rémunérations et pensions, les éventuelles actions à entreprendre par l'AIACE Int. dans l'optique d'affronter les positions extrémistes du Groupe Statut du Conseil, tels encore que les Assises de 2014 – celles de Porto en 2013 étant déjà décidées -, que la section Allemagne a proposé d'organiser à Berlin sur le modèle des Assemblées de la section nationale.

L'après-midi, malgré le soleil et le ciel bleu particulièrement attirant, les **ateliers thématiques** - Affaires sociales, pensions, RCAM - étaient très fréquentés par les Anciens qui souhaitaient poser des questions précises et souvent personnelles directement aux responsables des administrations dans les institutions et au PMO. Il s'agit là d'une expérience qui a commencé aux 40es

Assises à Opio (Provence en France) et qui semble donner satisfaction à tout le monde. Les questions ont porté sur l'accès aux services sociaux et aux bénévoles de l'AIACE, sur les pensions avec une éventuelle modification du régime, ainsi que sur des aspects plus pratiques du RCAM. D'une façon générale, les réponses ont été considérées comme satisfaisantes, mêmes si certains Anciens restent toujours critiques, notamment quand il s'agit des délais de remboursement ou des contacts directs toujours difficiles avec les Bureaux Liquidateurs. En fait la caisse maladie pose plus de problèmes dans certains États membres ayant des régimes de santé nationaux particuliers privés ou, au contraire, complètement publics.

Pour clôturer la partie officielle des Assises, la soirée de gala eu lieu dans la magnifique salle voûtée de l'ancien hôpital des Chevaliers de Malte. La participation et l'intervention de Madame Irène Souka, Directeur général de la DG Ressources humaines (HR), a été très remarquée (voir le résumé dans l'encadré) ainsi que celle du Dr Philip Farrugia Randon, Président de la « Maltese Association of the Sovereign Military and Hospitaler Order of St John ».

¹ *Extraits savoureux du Livre : Malta Hanina, de Daniel Rondeau « ancien Ambassadeur de France auprès de la République de Malte ». Éditeur : Grasset Parution : 11 Janvier 2012*



1ERE LIGNE: LES ATELIERS, PENSIONS, CAISSE MALADIE ET ACTIONS SOCIALES. 2E LIGNE: LE CA AIACE INT. EN RÉUNION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIACE INTERNATIONALE EN RÉUNION

Intervention de Martin Bugelli Chef de la représentation de la Commission auprès de la République de Malte

Lors de la Réception de bienvenue, M. Martin Bugelli, a remercié le Président Richard Hay et les organisateurs pour leur invitation et a expliqué avec enthousiasme et fierté que la langue de son pays est une langue sémitique venant du temps des Phéniciens, avec des affinités arabes, mais utilisant l'alphabet gréco-romain. La position de Malte en plein centre de la Méditerranée a fait que de nombreuses paroles viennent d'autres civilisations de la Méditerranée.

Martin Bugelli est revenu le lendemain pour ouvrir les travaux de l'AG en commençant par un bref récit de l'incroyable histoire de son extraordinaire petit, mais riche pays. Les îles qui composent Malte sont nombreuses, mais deux seulement – Malte et Gozo – sont de taille significative. Elles n'ont pas beaucoup de richesses naturelles et, même à Malte, l'eau

est un problème. L'archipel a une position maritime stratégique entre la Sicile et l'Afrique du Nord et a attiré des peuples qui ont cherché à contrôler les flux commerciaux de la Méditerranée.

M. Bugelli a aussi expliqué que l'influence la plus profonde a été celle des Chevaliers de Saint-Jean. Initialement installés à Jérusalem pendant la période des croisades comme ordre hospitalier, ils se sont installés à Rhodes puis ils ont été chassés par Saladin pour arriver après une longue errance, sur Malte, offerte par l'empereur Charles Quint, afin que les chevaliers constituent une ligne de défense des chrétiens contre l'avancée des sarrasins et des Ottomans. Pour en savoir plus avec l'histoire de Malte :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Malte>

<http://en.wikipedia.org/wiki/Malta>

Intervention de Madame Irene Souka Directeur général de la DG Ressources humaines (HR) de la Commission européenne

Lors du dîner de gala, Madame Irène Souka, a présenté aux participants ses vœux de réussite pour ces Assises, ainsi que ceux du Vice-président M. Sefčovič empêché, mais qui a gardé un excellent souvenir de sa participation aux Assises de Riga l'année dernière (voir VOX 88 et en particulier un résumé de son discours page 15). Mme Souka a ensuite souligné l'importance du rôle de la fonction publique européenne dans la construction de l'Europe, notamment dans cette période très difficile que connaissent de nombreux EM avec des conséquences sur la zone euro et dans toute l'UE. Citant quelques chiffres d'un récent discours du Vice Président, elle a rappelé la taille extrêmement réduite de la fonction publique européenne – pour 27 pays membres et 500 millions de citoyens. Il y a actuellement en tout 56 000 fonctionnaires et autres agents, ce qui est comparable à l'administration communale d'une grande ville dans un EM, ou à une petite fraction de l'effectif d'un seul grand ministère. Notre présence, au centre de l'attention des EM, mais limitée en nombre et en moyens, ne réduit pas d'autant notre devoir de rester à la pointe de la meilleure gestion et de rechercher toutes les économies possibles, alors que les dépenses publiques sont limitées et

que les dettes souveraines explosent, mettant tous les services publics sous pression. La Commission cherche donc à conserver et même améliorer sa gestion, son efficacité et ses compétences en attirant les meilleurs candidats provenant des 27 EM. Elle doit garantir la mise en œuvre de la méthode communautaire dans la construction européenne qui se poursuit.

La Commission est tout à fait consciente des services rendus par les personnes présentes ici ce soir et par tous les pensionnés qui ont travaillé, presque comme des pionniers depuis les années 50, avec enthousiasme et compétence, à la construction de l'Europe unie. La Commission essaie de soutenir ses anciens et tous ceux des institutions, par le Statut et ses règles d'applications notamment pour les pensions et l'assurance maladie. Elle constate que des volontaires et spécialistes de l'AIACE défendent aussi fermement les intérêts des pensionnés. L'intérêt de la Commission pour les anciens ne s'arrête pas là, car, socialement, elle intervient auprès des individus en cas de besoin. Dans le contexte actuel des moyens disponibles de plus en plus réduits, elle estime que l'AIACE joue un rôle social très précieux dans ce domaine.

Cardoc Journals - Les cahiers du Cardoc - Schriftenreihe Cardoc N° 8

THE LONG ROAD TO THE EURO

Dear Sir, Dear Madam,

The European Parliament's Archive and Documentation Centre has just published a new study called "The long road to the euro". This 8th publication in the CARDOC Journals series, with which the European Parliament celebrates the tenth anniversary of the euro, traces the historical path that led to the creation of the single currency. This study sheds light on the long process towards monetary integration but can also promote a better understanding of the current situation which the euro is facing.

This booklet may be obtained:

by downloading from here:

http://www.europarl.fr/view/fr/citoyens-jeunes/Cahiers_Cardoc.html

In paper form, by request to the CARDOC assistance service:

Telephone: +352 4300 27561 / 24639 / 23021

Fax: +352 439493

E-mail: arch-info@europarl.europa.eu

LE LONG CHEMIN VERS L'EURO

Madame, Monsieur,

Le Centre Archivistique et Documentaire (CARDOC) du Parlement européen vient de publier une nouvelle étude intitulée "Le long chemin vers l'euro". Le 8ème ouvrage de la série des Cahiers du CARDOC, avec lequel le Parlement célèbre le dixième anniversaire de l'euro, retrace le parcours historique qui a conduit à la création de la monnaie unique. Cette étude permet de mieux comprendre le long processus vers l'intégration monétaire, mais peut aussi favoriser une meilleure perception de la situation actuelle à laquelle la monnaie européenne est confrontée.

Vous pouvez disposer de cet ouvrage via un téléchargement ici :

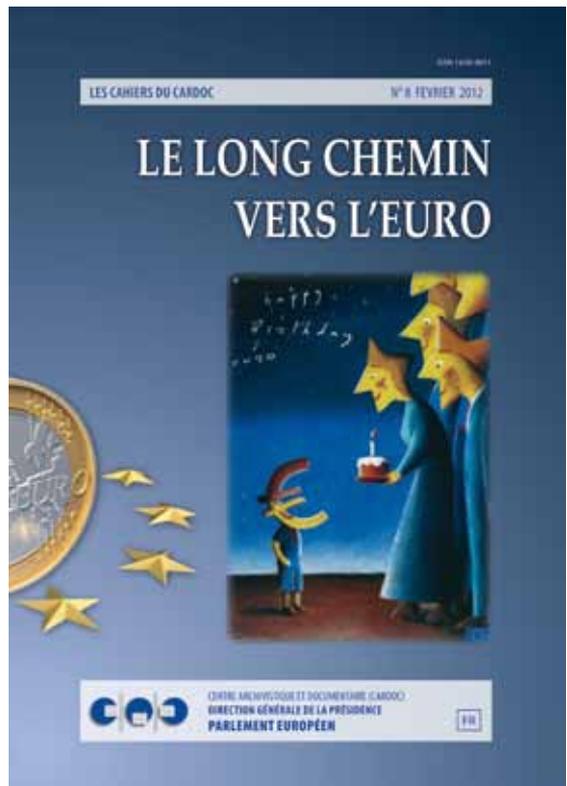
http://www.europarl.fr/view/fr/citoyens-jeunes/Cahiers_Cardoc.html

Sur papier, par demande à adresser au service d'assistance du CARDOC :

Téléphone : +352 4300 27561 / 24639 / 23021

Fax : +352 439493

E-mail : arch-info@europarl.europa.eu



DER LANGE WEG ZUM EURO

Sehr geehrte Damen und Herren,

Das Archiv- und Dokumentationszentrum (CARDOC) des Europäischen Parlaments hat die folgende Veröffentlichung fertiggestellt: „Der lange Weg zum Euro“. Band 8 der Serie „Schriftenreihe CARDOC“ mit dem das Europäische Parlament den zehnten Jahrestag des Euros feiert, schildert den historischen Verlauf der Einführung der Einheitswährung. Diese Studie macht den langen Prozess der monetären Integration besser verständlich und führt aber auch zu einer besseren Wahrnehmung der aktuellen Situation mit der die europäische Währung konfrontiert ist.

Sie erhalten diese Veröffentlichung durch Herunterladen von:

http://www.europarl.fr/view/fr/citoyens-jeunes/Cahiers_Cardoc.html

(s. unten auf der Seite eingeblendete Bannerzeile)

Auf Papier mittels Anfrage an die Mitarbeiter des CARDOC:

Tel. +352 4300 27561 / 24639 / 23021

Fax +352 439493

E-mail: arch-info@europarl.europa.eu

My IntraComm : pourquoi un accès limité pour les pensionnés?

Message de l'AIACE Internationale (Magarethe Braune) en collaboration avec les DG HR et Digit de la Commission

La Commission a dû faire face il y a un an à un problème de sécurité informatique sans précédent. Celui-ci a contraint l'Institution à fermer tous les accès à ses systèmes informatiques depuis l'extérieur pour protéger ses données et son infrastructure. Dans l'urgence, la Commission a conçu et mis en place une solution de secours, le «snapshot» («photographie instantanée»), pour permettre de rétablir un accès aux informations les plus essentielles pour les utilisateurs ne disposant pas de l'alternative d'y accéder depuis le bureau, notamment les pensionnés. Depuis, la Commission a pu, par étapes successives, rétablir l'accès aux différents systèmes pour le personnel en activité. Pour l'email, ce n'est que depuis quelques semaines que tout le personnel en activité bénéficie de la nouvelle passerelle plus sécurisée. Pour My IntraComm, la solution sécurisée mise en œuvre (pour le personnel actif) n'est pas directement transposable aux pensionnés, car elle s'appuie sur un système d'identification où seul le personnel en activité est enregistré.



MAGARETHE BRAUNE

Grâce aux mêmes codes d'accès que précédemment, les pensionnés accèdent au «snapshot» de My IntraComm via <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/> : nous y trouvons une copie, mise à jour une fois par semaine, des principales informations publiées, ainsi que du

forum «votre courrier» et des petites annonces en lecture uniquement. Même si la procédure n'a pas changé (avec les codes d'accès), le niveau de sécurité de cet accès a été augmenté, et il en résulte malheureusement des problèmes plus fréquents de compatibilité avec certains navigateurs, par exemple certaines versions de Safari: en cas de difficulté, nous recommandons de purger les fichiers temporaires (le «cache») du navigateur, et en cas d'échec, d'installer « Firefox » qui est gratuit. Nous sommes régulièrement en contact avec les services de la Commission pour l'amélioration de la solution mise en œuvre pour les pensionnés, en donnant la priorité à tout ce qui est lié à l'assurance maladie et aux pensions. Pour retrouver la dimension sociale de

cet outil, nous souhaitons qu'une future solution permette aux pensionnés de retrouver une participation active aux outils interactifs comme les forums et petites annonces. Par ailleurs, nous souhaitons conserver une procédure d'identification simple, car l'AIACE, qui assure elle-même l'aide informatique aux pensionnés, n'a pas les ressources pour donner du support sur un système d'authentification plus complexe qui démultiplierait le nombre d'appels au secours.

My IntraComm, bien que géré par la DG HR qui en est le propriétaire et la DG DIGIT qui gère son infrastructure, est un outil qui rassemble des sites de nombreux services de la Commission et des Offices (par exemple le PMO) qui sont, chacun, seuls responsables des informations qu'ils publient à destination de personnels ciblés. Pour cette raison, il est fréquent, dans

My IntraComm, de rencontrer un lien qui mène vers un contenu qui n'est pas accessible à tous les actifs et encore moins aux pensionnés.

L'AIACE Internationale, convaincue de l'utilité d'un dialogue constructif avec les responsables des questions d'accès à My IntraComm à la DG HR, considère être le porte-parole des pensionné(e)s et assimilé(e)s. Nous ne pouvons ignorer la nécessité croissante de sécuriser l'accès à l'infrastructure informatique de la Commission

qui constitue l'un des principaux outils de travail de nos collègues en activité. La pression actuelle sur tous les budgets et les coûts supplémentaires de ces infrastructures de sécurité ne facilitent pas l'évolution de ces solutions et nous demandons l'effort de chacun et la reconnaissance des efforts



réalisés.

En cas de problème de contenu dans une page de My IntraComm: veuillez contacter la personne ou l'unité en charge de la page, soit via un lien «contact» inclus dans la page, soit via le lien publié en bas de page: «ce site est géré par...» qui affiche l'unité correspondante dans le «Guide des Services».

En cas de problème lié aux codes d'accès: contactez l'unité HR.C.1 :

HR-INTRACOMM-CODE-PENSIONNES@ec.europa.eu

En cas de problème pratique :

adressez-vous aux helpdesks A.I.A.C.E. :

<http://www.aiace-europa.eu/index>

Extracts of the speech of Maroš ŠEFČOVIČ
Vice-President of the European Commission
Responsible for Interinstitutional Relations and Administration

“A European civil service fit for the 21st century” European Policy group breakfast meeting

Brussels 10 may 2012

“Let’s start with a few figures to try to explode some of the myths surrounding the EU public administration. It may come as a surprise to you to learn that there are just 56,000 civil servants working for the EU, of whom around 30,000 work for the Commission, with a further 18,000 working for the other institutions and 8,000 for EU agencies all over Europe, from London to Helsinki, Warsaw to Heraklion.

For smaller Member States, this may sound like the size of an army but the European Institutions have to operate in a context with 27 Member States, 500m citizens and 23 languages.

In fact, the EU civil service is around the size of that of a large city, and far, far smaller than many national administrations: the UK, for example, has 444,000 civil servants working in comparable central government roles, with the just under a quarter of those – around 100,000 – working for the Department for Work and Pensions alone. France, meanwhile, has 2 million state civil servants, and the city of Paris over 40,000. Germany has 130,000 Federal civil servants, and the Federal Ministry of Finance alone employs more people (1850) than DG ECFIN, DG TAXUD and DG BUDG combined (1490).

I don’t want to bombard you with figures, and in any case I think it’s clear that the EU civil service, in terms of the number of staff per citizen, is tiny compared to most national administrations. Of course, tasks are not fully comparable but still you have to bear in mind that EU institutions are constantly being asked by Member States to take on more work. Every time Council asks the Commission put forward new proposals, for example on overseeing the financial markets or tackling cyber crimes, this involves more work; every time the Treaties are renewed and the role of the institutions is expanded, this means more work; every time a new Member State joins the EU, adding to the linguistic and administrative complexities of the union, this means more work. This is something one has to bear in mind when talking about the EU institutions and the civil service.

Now, you could tell me «ok, the size is right, but the cost is much too high». So what about the cost of the EU civil service? Again, I need to give you a few figures, so please bear with me.

The EU budget accounts for around 1% of the total GDP of

the 27 EU Member States – around €130bn in 2012. This means that the average EU citizen pays around 70 cents per day to finance the entire EU for a year – less than the cost of a cup of coffee.

Of this figure, - and this is important to underline again and again - 94% is spent on EU citizens, regions, cities, farmers and businesses. It is invested in policies and programmes designed to bring growth and jobs to all 500m EU citizens, to benefit the nationals of each and every EU Member State, regardless how large or small their country or how much their national government pays into the EU budget. It is not money «for Brussels».

Only a small part of the budget, around 6% or €8.3bn, is spent on administration, with salaries account for just half of that amount. Of this, the Commission alone accounts for roughly 40% (around €3.3bn).

But let’s also have a look at the return on investment of EU staff. Thanks to the work of the EU institutions and their civil servants, we have been able to return billions of euros to national coffers over the last few years and bring many more in direct

savings to consumers. In 2010 alone, the Commission brought 14 antitrust and cartel decisions, imposing fines of €2.9bn and bring estimated benefits to consumers of a further €7.2bn, for example through lower prices and greater competition. Over the last five years, the Commission has imposed fines totaling more than €10.1bn on cartels damaging the European economy, and every single cent of that money has been returned to the general EU budget, reducing the amount national governments pay for other EU policies from domestic taxes.

The figures are clear and speak for themselves. And yet each year when the Commission proposes its annual budget for the following 12 months, the headlines are always the same – Brussels is asking for more money for itself and is out of touch with reality”

More about this speech:

<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/net/Reform/en/Documents/maros-sefcovic-speech-FR-2012-05-22.pdf>



*LE VICE PRÉSIDENT
 DE LA COMMISSION
 MAROŠ ŠEFČOVIČ*





Procédure d'adoption de la proposition de la Commission en manière de modification du Statut, y compris la Méthode et le Régime de pension du Service public européen

1) Vous trouverez ci-après le texte des articles 336 et 294 du « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ». Ce Traité « TFUE » fait partie du Traité de Lisbonne qui a remplacé le projet de Constitution européenne qui n'a pas pu être ratifié par tous les pays membres. L'article 336 du Traité « TFUE » stipule explicitement que notre Statut doit être décidé par le Parlement et le Conseil en « procédure législative ordinaire ». Cette procédure est explicitée dans l'article 294 du Traité « TFUE ». Il s'agit d'une procédure de codécision entre Parlement et Conseil sur proposition de la Commission. C'est une procédure très lourde reflétant l'équilibre compliqué entre la Commission ayant le droit d'initiative, le Parlement européen - élu au suffrage universel — et les États membres représentés au Conseil.



grâce à l'accord AIACE/Commission du 29.2.2008, participent à part entière au « Dialogue social ». Au niveau du Parlement, il n'existe pas de procédure de dialogue social, mais les travaux du Parlement se déroulent en grande transparence et les représentants de l'AIACE peuvent assister aux réunions des Commissions parlementaires et à la réunion plénière du Parlement. Au niveau du Conseil, il existe depuis 1981 (et modifié en 1991) une « Commission de concertation » (Coco) où 27 représentants du Conseil rencontrent, en présence des Secrétaires généraux des Institutions, 27 représentants du personnel. L'AIACE en tant qu'organisation représentative des plus de 18.000 pensionnés compte

participer aux travaux de cette « Commission de concertation ». Toutefois, le vrai compromis entre les positions de la Commission, du Parlement et du Conseil devra probablement se faire dans le « Comité de conciliation » instauré par l'article 294, §10 du traité TFUE. Il est évident que les représentants du personnel, y compris ceux de l'AIACE, aimeraient avoir leur mot à dire dans cette négociation finale. C'est la raison pour laquelle, les organisations syndicales examinent la possibilité d'obtenir l'élargissement de la « Coco » dans une sorte de « téralogue » entre Commission, Parlement, Conseil et représentants du personnel. L'AIACE soutient vivement cette initiative. Elle vous tiendra au courant de ces négociations cruciales pour le Service public européen y compris pour les pensionnés qui se dérouleront au courant du 2^{ème} semestre 2012

2) Où sommes-nous actuellement dans l'application de cette procédure ? Après une longue consultation des représentants du personnel qui s'est soldée par un constat de désaccord, la Commission, le 13 décembre 2011, a arrêté sa proposition qu'elle a immédiatement transmise au Parlement et au Conseil.



(<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0890:FIN:EN:PDF>).

Suivant l'article 294 « TFUE », le Parlement, en première lecture, doit arrêter sa position. Ceci a été fait au niveau de la Commission juridique du Parlement – après consultation d'autres Commissions du Parlement (Budget, Contrôle budgétaire et Femmes) – le 25 avril 2012. Ce texte peut-être consulté sur le site intranet du Parlement. Le Parlement soutient, avec certains amendements, la position de la Commission, mais en matière de conditions de travail des secrétaires, il se rapproche de la position des représentants du personnel. L'avis de la Commission juridique du Parlement n'a pas encore été soumis au Parlement plénier (date inconnue jusqu'à présent). Entre-temps, le Groupe Statut du Conseil, bien connu depuis des décennies des représentants du Personnel pour ses attitudes négatives, incohérentes et peu compétentes, prépare la position du Conseil. Un premier rapport « intérimaire » a été transmis au COREPER en date du 14 juin 2012. Ce texte vise, dans une large mesure, un démontage du Service public européen y compris de la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions et de notre Régime de pensions. Si ce texte devait préfigurer la position du Coreper et du Conseil, il faudrait s'attendre à de graves conflits sociaux dans le deuxième semestre de 2012.

3) Comment pouvons-nous intervenir dans cette procédure de décision compliquée ?

Au niveau de la Commission, les représentants de l'AIACE,

Extrait du traité de Lisbonne (TFUE)

« Article 336 (ex-articles 283 TCE)

Le Parlement européen et le Conseil, statuant par voie de règlements conformément à la procédure législative ordinaire, arrêtent, après consultation des autres institutions intéressées, le statut des fonctionnaires de l'Union européenne et le régime applicable aux autres agents de l'Union.

Article 294 (ex-article 251 TCE)

Lorsque, dans les traités, il est fait référence à la procédure législative ordinaire pour l'adoption d'un acte, la procédure suivante est applicable.

La Commission présente une proposition au Parlement européen et au Conseil.

Première lecture

Le Parlement européen arrête sa position en première lecture et la transmet au Conseil.

Si le Conseil approuve la position du Parlement européen, l'acte concerné est adopté dans la formulation qui correspond à la position du Parlement européen.

Si le Conseil n'approuve pas la position du Parlement européen, il adopte sa position en première lecture et la transmet au Parlement européen.

Le Conseil informe pleinement le Parlement européen des raisons

qui l'ont conduit à adopter sa position en première lecture. La Commission informe pleinement le Parlement européen de sa position.



Deuxième lecture

Si, dans un délai de trois mois après cette transmission, le Parlement européen :

- approuve la position du Conseil en première lecture ou ne s'est pas prononcé, l'acte concerné est réputé adopté dans la formulation qui correspond à la position du Conseil;
- rejette, à la majorité des membres qui le composent, la position du Conseil en première lecture, l'acte proposé est réputé non adopté;
- propose, à la majorité des membres qui le composent, des amendements à la position du Conseil en première lecture, le texte ainsi amendé est transmis au Conseil et à la Commission, qui émet un avis sur ces amendements.

Si, dans un délai de trois mois après réception des amendements du Parlement européen, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée :

- approuve tous ces amendements, l'acte concerné est réputé adopté;
- n'approuve pas tous les amendements, le président du Conseil, en accord avec le président du Parlement européen, convoque le comité de conciliation dans un délai de six semaines.

Le Conseil statue à l'unanimité sur les amendements ayant fait l'objet d'un avis négatif de

la Commission.

Conciliation

Le comité de conciliation, qui réunit les membres du Conseil ou leurs représentants et autant de membres représentant le Parlement européen, a pour mission d'aboutir à un accord sur un projet commun à la majorité qualifiée des membres du Conseil ou de leurs représentants et à la majorité des membres représentant le Parlement européen dans un délai de six semaines à partir de sa convocation, sur la base des positions du Parlement européen et du Conseil en deuxième lecture.

La Commission participe aux travaux du comité de conciliation et prend toute initiative nécessaire en vue de promouvoir un rapprochement des positions du Parlement européen et du Conseil.

Si, dans un délai de six semaines après sa convocation, le comité de conciliation n'approuve pas de projet commun, l'acte proposé est réputé non adopté.

Troisième lecture

Si, dans ce délai, le comité de conciliation approuve un projet commun, le Parlement européen et le Conseil disposent chacun

d'un délai de six semaines à compter de cette approbation pour adopter l'acte concerné conformément à ce projet, le Parlement européen statuant à la majorité des suffrages exprimés et le Conseil à la majorité qualifiée. À défaut, l'acte proposé est réputé non adopté.

Les délais de trois mois et de six semaines visés au présent article sont prolongés respectivement d'un mois et de deux semaines au maximum à l'initiative du Parlement européen ou du Conseil.

Dispositions particulières

Lorsque, dans les cas prévus par les traités, un acte législatif est soumis à la procédure législative ordinaire sur initiative d'un groupe d'États membres, sur recommandation de la Banque centrale européenne ou sur demande de la Cour de justice, le paragraphe 2, le paragraphe 6, deuxième phrase, et le paragraphe 9 ne sont pas applicables.

Dans ces cas, le Parlement européen et le Conseil transmettent à la Commission le projet d'acte ainsi que leurs positions en première et deuxième lectures. Le Parlement européen ou le Conseil peut demander l'avis de la Commission tout au long de la procédure, avis que la Commission peut également émettre de sa propre initiative. Elle peut également, si elle l'estime nécessaire, participer au comité de conciliation conformément au paragraphe 11. »

Reforme Progress Report

Le Parlement européen soutient la proposition de modification du statut présentée par la Commission, mais le « groupe statut » du Conseil déraile !

Au Parlement européen, la Commission des affaires juridiques - JURI - qui est compétente pour ce dossier a voté le 25 avril dernier sur les amendements présentés par les autres Commissions du PE également consultées (Budgets - COBU ; contrôle budgétaire - CONT ; Droits de la femme et de l'égalité des genres - FEMM). **Le rapporteur de la Commission JURI Mme Dagmar Roth Berhendt** a ainsi établi son avis final. (Voir l'article sur la procédure de codécision page xxx). La DG HR de la Commission a toutefois

tenu à organiser une réunion d'information avec les syndicats pour faire le point de la situation.



<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/net/Reform/en/Documents/Letter-to-OSP-FR-30-05-2012.pdf>



Pierre BLANCHARD
Vice-président

Au Conseil, après six mois de travail sur la proposition de la Commission, le Groupe « Statut » a rédigé, à l'intention du COREPER et du Conseil, un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux (doc. 11 199/12). Certes, sur la plupart des points, il n'y a pas encore d'accord complet au sein du Groupe et, une fois un accord obtenu, il faudra encore que le Conseil entre dans la procédure de codécision avec le Parlement. Ces premières orientations ne préjugent donc nullement de ce que sera notre statut à l'avenir. Toutefois, ces orientations restent particulièrement bellicieuses et montrent en quelle piètre estime une partie de l'autorité budgétaire - le Conseil de l'UE en tant qu'employeur - nous tient. Malgré les assurances des hauts fonctionnaires du



L'HONORABLE
MADAME DAGMAR
ROTH BERHENDT

Conseil, ce document risque de ressortir pour commencer les discussions avec le Parlement qui pourraient débiter à la rentrée.

1. Aspect budgétaire

En général, les délégations estiment que la proposition de la Commission ne produit pas suffisamment d'économies budgétaires (pour rappel : la Commission annonce 1,1 milliard d'euros sur la période 2014-2020 et, à long terme, 1 milliard d'euros par an) pour des moyens pourtant très limités (voir encadré). Pour la plupart des éléments sur lesquels les positions des délégations convergent, le Groupe « Statut » entend ne prendre position que lorsque les autorités budgétaires des EM auront trouvé un accord sur le montant des économies nécessaires dans le du cadre financier pluriannuel (CFP) de 2013 à 2020.



LE NOUVEAU COUPLE FRANCO ALLEMAND EST ATTENDU PAR LES MARCHÉS ET PAR LES CITOYENS

2. Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions

Les délégations des EM estiment :

- qu'il ne faut plus maintenir le principe du parallélisme qui constitue l'élément fondamental de la Méthode depuis 40 ans sans interruption et qui s'applique encore en 2012 (qui sera sans doute refusé par le Conseil comme en 2010 et 2011) ;
- que les résultats de la Méthode d'adaptation présentés par la Commission soient plafonnés à un maximum de 2 % ;
- que Conseil et Parlement gardent une marge d'appréciation pour fixer ensuite, en codécision, le pourcentage d'adaptation en tenant compte entre autres du CFP, ainsi que de l'évolution des effectifs et de la masse salariale globale ;
- que cette adaptation ne s'applique qu'au traitement de base (à l'exclusion des allocations et pensions) ;
- que l'augmentation du prélèvement proposée par la Commission (d'une moyenne de 4 % après 10 ans d'accroissement, à un taux fixe de 6 %) constitue un « pas » dans la bonne direction, mais insuffisant ;
- que, le prélèvement devrait s'appliquer à tous les grades et catégories (SC, AST, AD et AC) depuis les plus bas salaires (groupe I des AC) ainsi qu'aux allocations et pensions. Elles n'hésitent pas ainsi à remettre ainsi en question une politique salariale établie depuis 40 ans et basée sur la justice sociale par l'exemption des bas revenus ;
- que les réductions proposées par la Commission à l'annexe VII (essentiellement les voyages annuels) sont aussi un pas dans la bonne direction, mais à nouveau qu'elles sont insuffisantes et que notre régime d'allocations et indemnités est toujours trop généreux pour le personnel. Elles ont explicitement mentionné l'indemnité de dépaysement comme possible source d'économies budgétaires.

3. Conditions de travail

La plupart des délégations sont favorables à l'augmentation du temps de travail à 40 heures par semaine sans compensation (ce qui représente une baisse réelle nette du coût salarial de 7 %) et à l'introduction du « flexitime », en excluant toutefois les chefs d'unité de cette flexibilité.

4. Carrières

Les délégations considèrent que la dégradation des carrières des futurs secrétaires et commis (en créant un groupe de fonctions AST/SC, avec un

saalaire de départ inférieur de plus de 20 % et un rythme de promotion diminué de moitié) est également un pas dans la bonne direction, mais elles veulent aller plus loin pour tous les fonctionnaires, en réduisant le nombre d'échelons (déjà réduit de 2004 de 8 à 4) et surtout moins de promotions en réservant strictement les grades supérieurs à l'encadrement intermédiaire et supérieur (pire qu'avant 2004).

5. Pensions

Une fois de plus, les délégations considèrent que le relèvement de l'âge de la retraite (de 63 à 65 ans et, pour la retraite anticipée, de 55 à 58 ans) est un pas dans la bonne direction, mais certaines d'entre elles veulent aller plus loin. Les délégations considèrent ici aussi que les mesures transitoires proposées par la Commission sont trop généreuses.

Elles ont également demandé davantage d'économies sur les pensions pendant la période du CFP et au-delà, ce qui laisse deviner une volonté de modifier la méthode de calcul de nos pensions.

Dès la publication de ce rapport malgré les propos rassurants que la Directrice de l'administration avait tenus il y a quelques semaines, les syndicats du Conseil ont demandé une rencontre avec le président du COREPER et le Secrétaire général. La plupart des syndicats dans les institutions revendiquent, suite à une assemblée générale représentative au Conseil, tenue en mai, l'organisation d'un « tétralogue » dans lequel le personnel pourrait faire entendre sa voix face aux trois grandes institutions.

Selon les syndicats, le comportement outrancier de la plupart des États membres rend un conflit inévitable. Mais avant de lancer les actions qui s'imposent devant une agression du SPE aussi grave, ils espèrent que le Conseil reviendra à la raison dès que l'on passera du niveau des « techniciens » au niveau politique adéquat et que le Parlement européen décidera de jouer pleinement son rôle dans la procédure de codécision.

Dans le cas contraire, il est très probable que seul le rapport de force permettra d'établir un dialogue constructif sur les conditions d'emploi des personnels du SPE dans cette période troublée.



UN PEU D'HUMOUR AVANT DE DÉCOUVRIR LES RÉSULTATS DU ÉNIÈME SOMMET DE L'UE QUI VA SAUVER L'EURO !

Les représentants de l'AIACE maintiennent fermement leur position, à savoir la défense du parallélisme et de la Méthode pour les actifs et les pensionnés. Ses résultats

montrent toujours clairement que, parmi les 8 EM de référence, aucun d'eux n'a vraiment pris les mesures drastiques de réduction de pouvoir d'achat et d'économies budgétaires qu'ils prétendent imposer aux personnels et pensionnés du SPE.

Conclusions

Dans ces conditions, tout ce qui sera imposé au personnel fin 2012 - début 2013, au-delà des résultats de la Méthode depuis 40 ans dans l'application rigoureuse du principe du parallélisme, réduira fortement le niveau relatif des rémunérations et pensions. En outre, ce résultat constituera une régression politique du rôle du SPE dans le processus d'intégration. Il s'agira alors, dans la crise actuelle, sous prétexte d'économies de « bouts de chandelles », d'une énième erreur politique majeure visant affaiblir le SPE au plus mauvais moment, quand il faudrait faire le contraire, budgétairement et humainement en nombre d'emplois et de moyens, pour mettre en place une gouvernance politico-financière digne d'un grand pays de 500 millions d'habitants.

L'AIACE internationale qui est membre du Mouvement européen, remercie le Président Jo LEINEN d'avoir écrit une lettre aux six hauts responsables politiques actuels de l'Union européenne pour soutenir le statut des personnels du SPE.

The international AIACE which is member of the European Movement thanks President Jo LEINEN for having written a letter to the six high current political leaders for the European Union to support the staff regulations of the SPE.

Mr Uwe CORSEPIUS

Secretary General of the Council of the European Union

Mr José Manuel BARROSO

President of the European Commission

Mr Maroš ŠEFČOVIČ

Vice-President of the European Commission
European Commissioner for Interinstitutional Relations and Administration

Mr Martin SCHULZ

President of the European Parliament

Mr Jeppe TRANDHOLM-MIKKELSEN

President of the COREPER Conseil Européen

EMI : square de Meeûs, 25 B-1000 Brussels

<http://www.europeanmovement.eu>

secretariat@europeanmovement.eu

Tel : +32/2.508.30.88 Fax : +32/2.508.30.89



Assurances "Santé" complémentaires au RCAM et assurances "Accidents" pour les pensionnés - 2012

Introduction

Plusieurs organisations de fonctionnaires actifs et pensionnés ont pris l'initiative de négocier des assurances complémentaires aux prestations assurées par l'application du statut.

Comme suite à l'évolution de la situation, les représentants des assurances, en l'occurrence Van Breda, ne sont plus admis à présenter leurs contrats durant les cours de préparation à la retraite.

C'est pourquoi il s'agit de rappeler dans le VOX ce que l'AIACE a négocié depuis des années au sujet des assurances santé complémentaires au RCAM et assurances accidents.

Dans un prochain numéro de VOX, nous présenterons les informations sur les offres des autres assurances négociées par d'autres « organisations » et syndicats.

Offre de l'AIACE INT.

Il s'agit d'assurances de groupe ou individuelles auxquelles le pensionné peut souscrire. Ces informations sont susceptibles de mises à jour et qui n'engagent juridiquement ni la Commission européenne ni l'AIACE internationale.

Rappel

Couverture soins de santé

Le fonctionnaire pensionné est toujours couvert par le RCAM, pour autant qu'il soit resté en service jusqu'à l'âge normal de la retraite ¹. Il bénéficie donc de la même couverture que lorsqu'il était en activité : remboursement à 85 % (80 % pour les soins dentaires) en cas de maladie, hospitalisation, accident... Le remboursement est de 100 % en cas de maladie grave reconnue.

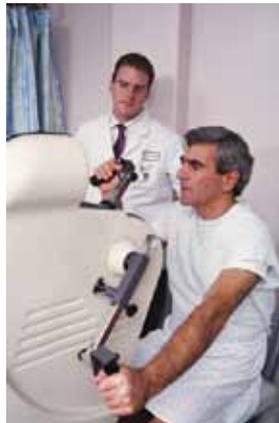
Cette couverture peut également continuer à s'étendre au conjoint, aux enfants et autres personnes à charge en application des dispositions statutaires existantes (art. 72 du Statut).

L'article 72§3 du Statut reste valable pour le pensionné. Si, en un an, le total des frais non remboursés par le RCAM, en tenant compte des plafonds

¹ S'il s'agit d'une retraite anticipée, il y a lieu de vérifier la couverture auprès du secteur « Droits d'affiliation » du Bureau liquidateur concerné

et exclusions, dépasse la demi-pension mensuelle de base, un remboursement complémentaire peut être demandé. Le risque est donc souvent limité, mais les plafonds et les exclusions peuvent rendre la partie non remboursable importante.

Si cela n'a pas déjà été fait au moment de l'activité, la couverture du RCAM peut donc être complétée par une assurance complémentaire santé.



Couverture accident

En matière de couverture accident, la situation change au moment du départ à la retraite. Pour rappel, le fonctionnaire en activité est couvert à 100 % pour tous les frais médicaux inhérents à un accident et un capital est versé en cas de décès ou d'invalidité permanente totale ou partielle suite à un accident.

En revanche, le fonctionnaire pensionné n'est plus assuré de manière spécifique contre les risques d'accident.

En effet, en cas d'accident, il est remboursé uniquement des frais d'hospitalisation et/ou des soins médicaux suivant le RCAM : remboursement jusqu'à 85 % (80 % pour les soins dentaires). Les plafonds et exclusions sont à considérer. Par contre, aucun capital décès ou invalidité n'est versé.

Des possibilités d'assurances « accidents » existent, complémentaires au RCAM, avec ou sans capital décès/invalidité.

Assurance santé « AIACE – gros risques » n° BCVR-8673

disponible pour les retraités après 65 ans souscription avec limite d'âge de 67 ans (plus 12 mois)

questionnaire médical à compléter
couverture des frais relatifs à une hospitalisation et/ou une intervention chirurgicale dans le cadre d'une maladie (accidents exclus)

prime actuelle : 168 € par an.

Assurances accident

Il faut distinguer entre les assurances avec capital décès/invalidité et les assurances sans capital décès/invalidité.

Assurances accident avec capital décès/invalidité

Assurance collective Accident AIACE/ Van Breda police AXA Belgium n° 719.757.143

Il s'agit d'une assurance de groupe négociée par l'AIACE :

souscription avant l'âge de 80 ans

pas de questionnaire médical

complémentarité de 100 % par rapport au RCAM pour les remboursements de soins dans le cadre d'un accident

versement d'un capital d'invalidité ou d'un capital décès à définir par le souscripteur basé sur la pension annuelle

prime équivalente à un pourcentage de la pension de base (pour une pension mensuelle de base de 3000 €, la prime annuelle est de l'ordre de 250 €)

Assurances accident sans capital décès/invalidité

Assurance AIACE « Gros risques et accidents » – n° BCVR 8673

(extension de l'assurance AIACE « Gros risques » – voir ci-dessus)

assurance réservée aux pensionnés

souscription avec limite d'âge de 67 ans

questionnaire médical obligatoire

remboursement complémentaire des frais d'hospitalisation suite à un accident

prime : 189 € par an

Bon à savoir

Les contrats ci-dessus à la disposition des pensionnés sont également valables pour leur conjoint et enfant, si ceux-ci sont affiliés au RCAM.

Les assurances de groupe sont en général négociées périodiquement, sans l'avis de l'assuré. Les polices individuelles sont des contrats entre le souscripteur et l'assurance.

Autorisations préalables

Les demandes d'autorisations préalables, ainsi que les pièces justificatives, au sens de l'article 27 de la Réglementation Commune, peuvent être envoyées préalablement aux prestations, par courriel aux adresses suivantes :

Bureau liquidateur de Bruxelles

PMO-RCAM-BRU-MEDECINS-CONSEILS@ec.europa.eu

Bureau liquidateur d'Ispra

PMO-ISPRA-RCAM@ec.europa.eu

Bureau liquidateur de Luxembourg

Nadine.Costantini@ec.europa.eu



Contacts et informations



Assurance AIACE « Gros risques » et « Gros Risques et accidents »

Police Allianz Belgium n°

BCVR - 8673

Van Breda International – Anvers (siège social)

Tél. + 32 2 217 67 67

Courriel : info@vanbreda.be

Van Breda International – Bruxelles

Tél. + 32 2 230 16 60

Courriel : eurinsurances@vanbreda.be

Site web Vanbreda : www.eurprivileges.com/EUR/PUBLIC/FR/



Assurance « AIACE » « Accidents »

Police AXA Belgium n° 719.757.143

Van Breda International – Anvers (siège social)

Tél. + 32 2 217 67 67

Courriel : info@vanbreda.be

Van Breda International – Bruxelles

Tél. + 32 2 230 16 60

Courriel : eurinsurances@vanbreda.be

Site web Vanbreda : www.eurprivileges.com/EUR/PUBLIC/FR/



Cycle de Rencontres avec la Présidence de l'Union européenne organisé par l'Association Jean Monnet

**Mme Anne Dorte Riggelsen,
Ambassadeur du Danemark en France**

« L'Union européenne n'est pas sexy, mais se construit de démarches pragmatiques et raisonnées dans la continuité d'un idéal d'union transnationale », nous confie Son Excellence Mme Anne Dorte Riggelsen, Ambassadeur du Danemark en France, lors de son intervention dans le cadre du *Cycle de Rencontres avec la Présidence de l'Union européenne*, organisé par l'Association Jean Monnet. Ce sont ce même pragmatisme et cette volonté d'aboutir à des réalisations concrètes qui caractérisent la Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne.

Lancée l'année dernière lors de la Présidence polonaise, cette série de rencontres avec la *Présidence de l'UE* a pour but d'apporter un éclairage sur le pays qui préside aux destinées de l'Europe ainsi que de présenter sa vision et ses priorités pour l'UE. Ainsi, ce mardi 12 juin 2012, l'Ambassadeur du Danemark a bien voulu se prêter à un exercice de questions-réponses avec de jeunes Européens avisés et avides d'en savoir plus sur le rôle et les enjeux d'une Présidence de l'Union européenne. L'enthousiasme, la sincérité et l'humilité de Mme l'Ambassadeur ont caractérisé les débats et conduit au succès de cette manifestation dont le public est sorti enrichi d'informations concrètes sur l'exercice d'une Présidence du Conseil.

Interrogée sur le rôle et la place de la Présidence du Conseil dans les relations interinstitutionnelles et dans la prise de décision au niveau européen, S. E. Mme Anne Dorte Riggelsen a qualifié la présidence danoise de « normale » dans le sens où son gouvernement a voulu afficher des priorités très concrètes et proches des citoyens. L'un des atouts de la fonction de Présidence du Conseil est de disposer du « pouvoir de l'agenda » permettant d'inscrire à l'ordre du jour les sujets qui semblent importants à l'État membre qui préside, tout en agissant pour l'intérêt commun. C'est donc la méthode communautaire qui prime dans les négociations afin de défendre les intérêts de tous les États membres, notamment des plus « petits », car, comme l'a rappelé l'Ambassadeur, tous les États membres de l'Union européenne ont les mêmes droits et obligations et ce, peu importe leur taille. En ce sens, la « *troïka* » de présidence, établie par le traité de Lisbonne, permet une collaboration entre trois pays parfois culturellement, géographiquement et écono-



miquement différents, reflétant la devise de l'Union européenne « Unie dans la diversité ». Du 1er juillet 2011 au 1er janvier 2013, la Pologne, le Danemark et Chypre ont donc été amenés à collaborer au quotidien dans le cadre de cette « présidence à trois ».

Ce qui n'interdit pas pour autant l'apport d'un « accent national » à la conduite des priorités fixées par le



Conseil européen et de donner tout son sens à l'idée d'une Présidence tournante, « identifiée » à un État membre en particulier. Ainsi, dynamisme, recherche du consensus et pragmatisme caractérisent l'heure danoise du Conseil. En faisant référence à la méthode des « petits pas » chère à Jean Monnet, S. E. Mme Anne Dorte Riggelsen a rappelé que l'important est de



transformer les priorités en acquis. Parmi les dossiers qui ont pu progresser de manière significative au cours du dernier semestre de présidence, on retiendra, entre autres, la signature du nouveau Pacte budgétaire, la réglementation des agences de notation de crédits, le nouveau règlement sur l'itinérance internationale pour les communications par téléphone mobile, l'obtention par la Serbie du statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, ainsi que, thématique chère aux Danois, les négociations sur la directive relative à l'efficacité énergétique.

L'ambassadeur a décrit l'exercice de la présidence comme à la fois simple et complexe. Simple parce que le Danemark assure cette fonction pour la septième fois dans son histoire, et complexe étant donné la période de crise économique, mais également identitaire que l'Union européenne traverse actuellement et la relation paradoxale que le Danemark entretient avec l'UE. En effet, les citoyens de ce « petit pays », bien que majoritairement pro-européens, restent attachés



à la souveraineté nationale et éprouve de la méfiance à l'égard de tout pouvoir extérieur. La démocratie est, pour les Danois, une notion primordiale et la consultation du peuple apparaît comme indispensable lors de la prise de décision. C'est donc suite à un référendum

que les Danois ont mis en échec leur adhésion à la zone euro en 2000, et ce d'ailleurs davantage pour des raisons internes que pour s'opposer au projet européen, amenant l'ambassadeur à qualifier, non sans humour, tout référendum de « bête sauvage ».

Abordant le sujet brûlant de la crise économique, S.E. Mme Anne Dorte Riggelsen a tenu à introduire un peu d'optimisme en rappelant que l'Union européenne est le premier acteur économique au monde et qu'elle est moins endettée que les États-Unis. Néanmoins, les États membres doivent fournir des efforts supplémentaires en se concentrant sur l'assainissement de leurs finances publiques. En ce sens, Mme l'Ambassadeur a indiqué que le Danemark ne serait pas opposé à l'introduction d'une clause sur la croissance, sous réserve que les États membres respectent le traité budgétaire et mettent en place les mesures concrètes nécessaires à la réduction des dettes nationales. S'agissant des *eurobonds*, le Danemark considère qu'il faut tout d'abord « rapprocher » les économies et les budgets nationaux avant d'instaurer un dispositif visant à la mutualisation des dettes des États membres. Cependant, la Présidence danoise a fait adopter un projet pilote relatif aux « *project-bonds* » qui permettront de financer de grands projets d'infrastructures transnationaux.

S'il fallait dresser un bilan de la Présidence danoise, c'est une impulsion optimiste que les Danois ont entendu donner à l'Europe. Loin de vouloir se placer en modèle social ou économique, le Danemark valorise le dialogue et la recherche du consensus tout en prenant en considération les avis, les appréhensions et les difficultés que peut rencontrer chaque État membre. Dans un esprit communautaire, l'ambassadeur a précisé qu'aucun bilan définitif ne saurait être tiré de la Présidence danoise, car il s'agit d'un processus continu entre la Pologne, le Danemark et Chypre, qui reprendra le flambeau dès le 1er juillet prochain. <http://www.ajmonnet.eu/>



Italia

Marco piccarolo

La delegazione d'Ispra dell'AIACE It. tra passato e futuro

Le due foto allegate illustrano bene il titolo di quest'articolo, dedicato alla Delegazione d'Ispra della Sezione Italia dell'AIACE: da un lato, il ricordo del passato e, dall'altro, la proiezione verso il futuro.

Erick van Lamsweerde è stato, oltre che fondatore della Delegazione AIACE d'Ispra, per ben 25 anni al suo servizio

come volontario, pronto a dare una mano a tutti coloro che ne avevano bisogno. E' quindi più che normale la Sua nomina a Socio onorario e la consegna, da parte del Presidente della Delegazione, della targa-ricordo che figura nella foto. Ciò per quanto riguarda il passato. Ma è il futuro che oggi preoccupa i Responsabili della Delegazione, come ben dimostra

la seconda foto in allegato. In effetti, nei mesi scorsi si è svolto ad Ispra un corso d'informatica a cui hanno preso parte una ventina di Soci dalla Delegazione dell'AIACE.

Si tratta di un primo esperimento d'iniziazione all'uso del computer e delle attuali tecniche informatiche, che ha suscitato molto interesse e che verrà prossimamente ripetuto. I partecipanti hanno ricevuto un diploma-attestato.

Notizie della sede di Roma

Assemblea Generale dei Soci della Sezione Italia – 3 Aprile 2012

Alla Sede di Roma, si è tenuta il 3 aprile l'Assemblea Generale dei Soci. Hanno partecipato una quarantina di soci di cui cinque rappresentanti della Delegazione di Ispra, reduci dalla gita a Napoli e Costiera Amalfitana.

Il Presidente ed i membri del Comitato Nazionale hanno riferito sulle attività 2011 e sui programmi per il 2012. I Soci hanno approvato il bilancio 2011 e sgra-

vato il Tesoriere di ogni responsabilità per la sua gestione. Inoltre il Presidente ha dato informazioni sulle novità per quanto riguarda l'applicazione del metodo e l'adeguamento delle pensioni 2011 e sulle discussioni relative alla modifica dello statuto, nonché sulla cassa malattia, in particolare i coefficienti d'uguaglianza e la complementarità.

Programma di attività culturali

Il programma di attività culturali 2011-2012 si è concluso il 18 maggio con la



LA PLAQUE COMMÉMORANT LES 25 ANS DE VOLONTARIAT DE ERICK VAN LAMSWERDE, CRÉATEUR, PUIS AU SERVICE DE LA SECTION AIACE ITALIE

visita delle chiese antiche del Rione Monti (Sta Maria Maggiore, Santa Prudenziana e Santa Prassede), ricche di splendidi mosaici. Il programma di attività culturali 2012-2013 è in corso di preparazione e sarà presentato a settembre.

Alcune iniziative della Sede di Roma:

L'AIACE Italia e l'Anno europeo dell'invecchiamento attivo e della solidarietà tra

le generazioni. Conferenza "Rimanere attivi per sconfiggere l'età e abbattere le barriere tra generazioni: una sfida dell'AIACE", 24 maggio 2012 ore 15.00 – Spazio Europa, via IV Novembre 149, 00187 Roma L'AIACE-Sezione Italia non ha voluto rimanere indifferente alla celebrazione di un tale evento che è di particolare attualità per un'associazione come la nostra, impegnata per migliorare il benessere dei suoi membri.

Invecchiamento attivo significa restare occupati il più a lungo possibile, svolgere un ruolo attivo nella società, invecchiare nel modo più sano e gratificante possibile in modo da conservare l'autonomia e il controllo della nostra vita!

E' stata pubblicata una brochure in italiano per la conferenza.

Alcuni esemplari sono ancora disponibili dietro richiesta presso il Segretariato di AIACE-Sezione Italia, via IV Novembre 149, 00187 Roma - Email aiace.italia@tin.it Il resoconto della conferenza si trova sul sito www.aiace-italia.it

Conferenze su "Invecchiamento e salute" Il nostro programma di attività, che inizierà dopo l'estate, comprenderà alcune conferenze su problemi relativi alla salute e al benessere delle persone mature.

Corso per l'uso dei PC con la collaborazione delle giovani generazioni esperte in informatica

Soltanto il 20% circa dei soci residenti a Roma e dintorni usano il computer. Pertanto stiamo organizzando un corso di base per i nostri Soci.

Oltre alle lezioni impartite da docenti specializzati, verranno organizzate delle ripetizioni eseguite con l'aiuto di studenti esperti nelle materie. Così i nostri soci avranno l'occasione di famigliarizzarsi con i computer in compagnia di simpatici ragazzi che potranno scoprire e apprezzare la voglia di imparare delle persone mature.



I COLLEGHI A.I.A.C.E. DELEGAZIONE DI ISPRA, CHE HANNO PARTECIPATO AL CORSO DI INFORMATICA DI BASE ANNO 2012 - AL CORSO HANNO PARTECIPATO E TERMINATO CON SUCCESSO BEN N. 20 COLLEGHI CHE PER LA PRIMA VOLTA SI SONO AVVICINATI ALL'USO DEI PC.

Finland

Elisabeth Helander
Vice-president, AIACE Finland

In its third year of activity AIACE-Finland has achieved cruising speed

Our activities are lively and we have 85 members implying that more than 2/3 of all Finnish EU-retirees so far have joined our section.

Pensions and health

One of our main purposes is to provide accurate information to our members concerning EU pension and health insurance arrangements



AIACE FINLAND MEMBERS GATHERED IN BERLIN FOR A VISIT TO THE GERMAN PARLIAMENT

and other relevant EU rules and procedures. We have produced a guide describing how members should organize their health screening in Fin-

land based on direct billing. We have also produced a guide for spouses and families about the administrative procedures to follow when a former EU-official leaves this life.

Experts from PMO have kindly agreed to clarify pension and health issues. Recently, Giuseppe Scognamiglio and Helen James from PMO3 spoke to us about the Joint Sickness Insurance Scheme and then went on to Sweden, as agreed with AIACE Sweden; the content of the talks was described in more detail in the Vox issue of April 2012 by AIACE Sweden.

Policies and culture

Our activities have been lively also in the political and cultural sphere. We have been invited to the President's palace and to the Finnish Broadcasting Company. The EU Ambassador in Reykjavik spoke to us about Iceland's negotiations for EU-membership. Every semester the Ambassador of the EU Presidency country has received us in order to explain and discuss with us the main goals of that Presidency. In addition, we have had interesting discussions about the establishment of the EU External Service, the achievements of Turku as the cultural capital of Europe, Finland's relationship with NATO and recent developments in China.

We have an excellent co-operation with the EU Representation in Finland and have also entered into a very good co-operation with ECHA – the

European Chemicals Agency based in Helsinki. We have organised several joint events, including Commissioner Olli Rehn speaking to us about the euro crisis. The cooperation has also included a joint tour to an excellent concert in the stunning wooden concert hall in Lahti. AIACE Finland has organised much



TIMO SUMMA, EU AMBASSADOR FOR ICELAND, AND HEIKKI SALMI, PRESIDENT FOR AIACE FINLAND, CONTEMPLATE THE PROSPECT OF ICELAND JOINING THE EU

appreciated joint trips to St Petersburg in the autumn of 2010 and to Berlin in 2011. Our next trip is planned for Istanbul this autumn.

We have established a tradition of organizing a Christmas dinner in December which has proved very popular. Once a month we meet to enjoy a beer in a café in Helsinki that provides lovely Belgian beer.

Belgique

André Vanhaeverbeke
Président section AIACE Belgique

D'une association à un mouvement.

Les sections ont différentes tâches dont une des premières est de représenter et de défendre les intérêts de leurs membres d'abord au niveau de leurs droits principalement en termes de rémunérations, de sys-

tèmes de sécurité sociale, ensuite du bien-être social des anciens en difficulté. Ce sont là des obligations statutaires. S'y ajoutent des actions diverses visant à répondre à des besoins de type culturel et de vie en groupe : voyages, publication d'une revue, rencontres, conférences, etc., toutes activités nées de l'initia-

tive et de l'action de quelques bénévoles particulièrement motivés et actifs. Leur succès tient au fait qu'au-delà de leurs intérêts



matériels les membres veulent garder une identité de groupe, celles d'anciens de la fonction publique européenne, et conserver un contact étroit avec les collègues. En fait, tout ce qu'on leur fournit, ils pourraient le trouver ailleurs eux-mêmes, mais le « plus » qu'ils recherchent au travers de l'AIACE c'est de trouver une occasion de se revoir, d'échanger non seulement des souvenirs, mais aussi de communiquer sur le présent et le futur, notamment, de l'Europe.

Aujourd'hui, ce gisement d'interactivité est exploité presque marginalement, comme un sous-produit. Or je suis convaincu qu'il y a une demande pour un développement plus systématique. En d'autres termes par la création de réseaux sociaux on répondrait à un intérêt manifeste pour des échanges directs entre les membres et aussi bien sûr avec les structures de l'AIACE, celle-ci

jouant surtout un rôle d'organisateur et d'animateur. Il existe différentes approches, mais ce qui compte au départ c'est de trouver des volontaires pour constituer le système et ensuite le gérer. On s'inspirera par exemple de ce que font déjà nos collègues britanniques, et aussi du forum géré par la DG HR.

Dans le même ordre d'idée, une demande existe pour organiser ces échanges autour de problématiques sociétales politiques ou économiques. Le « vieillissement actif » promu par la Commission, comme thème social en 2012, implique par exemple que l'Ancien continue à jouer un rôle actif dans la société où il doit garder sa place par rapport aux générations montantes, autre que celui du « vieux cheval de labour que nos fermiers mettaient au pré ». Beaucoup sont donc intéressés par un meilleur accès aux problématiques contem-

poraines. Or on dispose au niveau de la Commission d'une capacité d'analyse excellente, accessible par l'intermédiaire des actifs, mais aussi de nombre d'anciens qui restent bien informés dans leur domaine d'activité antérieur. C'est pourquoi notre section compte organiser, sur une base régulière, des séminaires-discussions sur des thèmes d'actualité animés par des personnalités disponibles à Bruxelles (groupes de 25 au maximum). Modeste contribution au maintien d'une citoyenneté active des Anciens.

Je suis convaincu que les autres sections partagent les mêmes préoccupations et il serait intéressant de savoir comment elles procèdent ou comptent le faire. Ce pourrait être le point de départ d'une réflexion sur les bonnes pratiques comme celle déjà envisagée pour les actions sociales.

Walter EIFLER,

Präsident der Deutschen Sektion

Deutschland

Bericht aus der deutschen Sektion

Die deutsche Sektion der AIACE hat eine traditionsreiche Geschichte, die bis in die Anfänge der AIACE Internationale zurückreicht. Im Dezemberheft unseres Kurier hatten wir als entsprechenden „Fingerabdruck“ eine Graphik mit der Darstellung des Altersprofils unserer Sektion veröffentlicht, welches – bei einem

Fast-Hundertjährigen reicht. In diesem Jahr feiern wir ein besonders prominentes Mitglied: Dr. habil. Fritz Hellwig wird am 3. August 100 Jahre alt!

Erinnern Sie sich noch an das Mitglied der Hohen Behörde, an den Kommissar und Vizepräsidenten der Kommission?

Photo

Hier einige biografische Daten.

Fritz Hellwig wurde am 3. August 1912 in Saarbrücken geboren, stu-

wirtschaftslehre und Geschichte. Er promovierte 1933 und habilitierte sich 1936 in Heidelberg. 1943 wurde er zur Wehrmacht eingezogen, kam am Kriegsende in englische und von dort in amerikanische Gefangenschaft. Er kehrte erst 1947 aus den USA zurück. In Deutschland schloss er sich der CDU an und machte sich bald als Wirtschaftsexperte einen Namen. Wenige Jahre später wurde Hellwig erster Direktor des neu gegründeten Deutschen Industrie-Instituts. 1953 wurde er erstmals in das deutsche Parlament in Bonn gewählt und gehörte ihm bis 1959 an. (Er ist heute der älteste noch lebende Bundestagsabgeordnete.) Für kurze Zeit gehörte er auch dem Europaparlament an, bevor er 1959 als zweites deutsches Mitglied in die Hohe Behörde der Montanunion nach Luxemburg entsandt wurde.



Der Kommissar 1967



Der Zeitzeuge 1998



Der Jubilär 2012

mittleren Alter von 77 Jahren – bis zu unseren Hundertjährigen und

dierte in Marburg, Wien und Berlin Philosophie, Staatenkunde, Volks-

1967, nach der Fusion der drei europäischen Gemeinschaften, wurde er zum Vizepräsidenten der Kommission ernannt, bis er dort 1970 ausschied.

Fritz Hellwig ist Träger des Großen Bundesverdienstkreuzes mit Stern und Schulterband.

Außerdem ist Fritz Hellwig bekannt geworden als bedeutender Sammler historischer Karten. Die Wurzeln seiner Sammelleidenschaft gehen bis auf seine Jugend zurück. Insbesondere nachdem er Ende der 70er Jahre in den Ruhestand ging, konzentrierte er sich auf den so genannten Saar-Lor-Lux-Raum. 2008 vermachte er die über 800 Exemplare dieser Sammlung dem Landesarchiv des Saarlandes. Mit diesem systematisch angelegten Bestand alter Karten erfährt die Geschichte und politische Geographie des Saar-Lor-Lux-Raumes eine nicht hoch genug zu schätzende wissenschaftliche Bereicherung. Diese noble Schenkung würdigte das Landesarchiv Saarbrücken mit der grenzüberschreitenden Wanderausstellung „500 Jahre Saar-Lor-Lux“.

Der nun 100jährige befindet sich in bester geistiger Verfassung und erzählte uns im Rahmen eines kürzlichen Besuches von seinen Erinnerungen. Insbesondere wird die frühen Mitarbeiter der Gemeinsamen Forschungsanstalt die Schilderung seiner Anstrengungen um den Erhalt der GFS interessieren, als er das Zentrum Ispra in der großen Krise ab 1967 vor der Schließung bewahren konnte. (Das Gespräch wird in der Juli/August-Ausgabe unseres Kurier veröffentlicht werden).

Auch an dieser Stelle möchten wir dem Jubilar unsere sehr herzlichen Glückwünsche zu seinem 100. Geburtstag übermitteln mit unseren besten Wünschen für weitere Zugaben.

www.aiace-de.eu

Kontakt:

Höllbergstraße 6, 60431 Frankfurt/Main,

Tel. 0049.(0)69.53054034,

e-mail walter.eifler@t-online.de

Espagne

Pablo Benavides
Président AIACE-Espagne

Visites aux Communautés autonomes.

La dimension de la Section espagnole d'AIACE augmente petit à petit et atteint à présent quelque 250 membres. Ceux-ci sont concentrés dans une proportion de l'ordre de 50 % à Madrid, mais le reste est dispersé dans les différentes Communautés autonomes qui constituent la structure politique du territoire espagnol.

Le fait bien connu de la diversité de législations et de normes administratives qui en découle a poussé AIACE-Espagne à désigner d'abord des Représentants dans plusieurs capitales de ces Régions (Barcelone, Valence, Málaga et Saragosse) et,

ensuite, à effectuer des visites dans ces Communautés.

Il est, évidemment, important que chacune d'entre elles adapte à son système particulier quelques-unes des initiatives d'AIACE et qu'elles y participent activement.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes rendus à Málaga, Barcelone et Valence, d'une part, pour prendre connaissance en direct des problèmes spécifiques des membres de l'Association et, d'autre part, pour les informer sur les questions d'intérêt majeur tel que l'avenir de nos pensions ou les initiatives en matière d'assistance sanitaire. Les réunions de travail, dont celle de Barcelone s'est tenue au siège de la Représentation,

et de recueillir des suggestions. Les visites ont été extrêmement bien accueillies

et ont entraîné des inscriptions de nouveaux membres. AIACE-Espagne tient à promouvoir cette politique de proximité qui facilite sans doute la vie à nos affiliés et leurs proches sur des aspects aussi variés et parfois aussi méconnus que l'assistance sociale, l'assistance médicale ou même l'aide en cas de décès.

Par ailleurs, AIACE-Espagne a participé à titre institutionnel à plusieurs événements qui ont eu lieu à l'occasion de la date historique

du 9 mai, organisés par le Ministère des Affaires étrangères, par le Mouvement fédéral européen avec lequel AIACE maintient des rapports étroits, et par la Représentation de la Commission et du Parlement européen en Espagne.



sentation de la Commission dans cette capitale, ont été précédées d'un repas convivial. Un objet prioritaire de nos visites était de fournir des explications détaillées sur le Vade-mecum sur les pensions et prestations sociales et médicales, en cours de réa-

Portugal

Dária Navarro

Printemps au Portugal

La commémoration de la Fête de l'Europe, à Lisbonne, s'est déroulée dans le décor solennel du



«Mosteiro dos Jerónimos» (le Monastère des Hiéronymites), œuvre de grande opulence bâtie au 16^e siècle pendant la période des grands voyages de découverte portugais. Inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, le monastère a également vu naître l'adhésion du Portugal à la Communauté européenne en 1985 ainsi que le Traité de Lisbonne, le 13 décembre 2007.

C'était dans cette atmosphère chargée de poids historique que le Représentant de la Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne, M. l'Ambassadeur Hans Michael Kofoed-Hansen, et les Représentants de la Commission européenne et du Parlement européen à Lisbonne, Messieurs

Sá Pessoa et Paulo Sande, respectivement, ont reçu les invités qui se sont rassemblés au cloître du monastère pour célébrer la Journée de l'Europe et assister à un concert de Fado, interprété



par la chanteuse de fado Maria Ana Bobone.

C'était aussi l'occasion de célébrer le passage du Fado au rang



de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Toute en nostalgie et mélancolie, la voix sublime de Ana Maria

Bobone et les lamentations de la guitare ont envahi le cloître du Mosteiro dos Jerónimos et ont apaisé, voire rempli de joie les cœurs des spectateurs, même les plus fatalistes !

Toutefois, les célébrations ne se sont pas arrêtées là ! Le mois de mai a été particulièrement riche en événements festifs, car c'était aussi le 8^e anniversaire de la Section PT de l'AIACE. Beaucoup d'anciens collègues se sont donné rendez-vous au restaurant « Floresta do Salitre » - tout près des Représentations des Institutions européennes – pour fêter l'anniversaire de notre association autour d'un bon repas et d'un bon vin. L'ambiance a été chaleureuse !

Mais, ne pensez surtout pas que nous n'avons que fait la fête ! Certainement pas !

Depuis l'élection de ses nouveaux corps sociaux, l'AIACE-PT s'est aussi penchée sur beaucoup de dossiers d'intérêt majeur pour ses associés.

Citons à titre d'exemple l'élaboration de Notes informatives à l'intention de nos associés, la préparation de notre 3^e Bulletin informatif, ainsi que l'organisation d'une future visite du PMO à Lisbonne.

Beaucoup d'autres projets sont en phase de développement. Nous vous en tiendrons au courant !

Sweden

Aiace Section Sweden celebrates its 5th anniversary

Five years ago a few former EU staff met to discuss the possibilities to establish a Swedish section of AIACE. We felt that there was a need to form and maintain a high standard for the communication with AIACE



TINGVALLA, ICELAND - AIACE SWEDEN AT PLACE FOR EARLY EUROPEAN DEMOCRACY

International as our main body and expertise to defend our EU rights. A Board under the leadership of Anja Ek and Marianne Hildebrand was elected. Most of the Board members are still actively involved in the planning and administration of the activities. The Swedish section now enrolls more than 120 members and the quality of the support from the

Gundrun WALDENSTRÖM



MEETING WITH SWEDEN'S AMBASSADOR ANDERS LJUNGGREN

Board is highly appreciated. The formula for our member meetings has been kept at the level we established very early – 3 yearly meetings with invited speakers plus the required Annual Meeting in May. Due to the wide spread of members around Sweden we try to have our Annual Meetings outside

Stockholm. In between meetings, members have frequent contacts with our President and VP/Secretary, who provides advice and help on practical matters. The Board also distributes information by e-mail (as all our members have access to e-mail) on the ongoing debates in Brussels, e.g. relating to the future of EU staff regulations.

AIACE Section Sweden celebrated our 5th anniversary at the occasion of the Annual Meeting in Reykjavik, with 46 members and partners participating. It was of special interest to us to get in-depth information on the ongoing negotiations concerning the Icelandic EU membership in presentations by

Sweden's Ambassador to Iceland, Mr Anders Ljunggren and the Deputy Head of the EU Commission Delegation in Reykjavik, Mr Henrik Bendixen. The problems and recent



GEYSIR HOT SPRINGS AREA IN MAY 2012

development of the Icelandic economy were also discussed, difficulties that were not fully visible to us as tourists in the charming streets and wonderful surroundings of Reykjavik.

Nederland

Hield de Jaarvergadering in Groningen

Voor de derde maal hield de Nederlandse sectie van AIACE op 22 en 23 maart in aanwezigheid van een groot aantal leden (bijna een kwart van het totaal) de jaarlijkse algemene ledenvergadering in een van de twaalf provinciehoofdsteden. Na Middelburg, Zeeland en Haarlem, Noord Holland waren we ditmaal in Groningen de gast van de provincie in de gelijknamige hoofdstad.

Met stralend weer hadden we op donderdag een rondleiding en lunch in het Groninger Museum en een stadswandeling. We hielden, langdurig, een diner in Huize de Beurs.

Op vrijdag waren we eerst te gast in het hoofdkantoor van de Gasunie, niet alleen qua architectuur en kunstverzameling een landmark, maar tevens het draaipunt van het Europees gas- energie beleid, waarover we werden voorgelicht door de vertegenwoordiger van

de gasunie in Brussel, Pieter van Artsen.

Voor een aangename gemeenschappelijke lunch in het Feithuis, werden we rondgeleid in het Provinciehuis.

De vergadering werd geopend door de Commissaris van de



Koningin, voormalig lid van het Europees Parlement, Max van den Berg. Hij hield een vurig pleidooi voor grensoverschrijdende samenwerking van gedecentraliseerde overheden en lichtte de positie van Groningen als schakel in de betrekkingen tussen Scandinavië en de meer zuidelijke streken van

de EU toe.

Daarna was de vergadering vooral gericht op de positie van de gepensioneerde EU ambtenaren in het licht van de lopende onderhandelingen over een nieuw Statuut. Dhr. Jan Willem Bronkhorst van het PMO van de Commissie bleek een onuitputtelijke en verhelderende toelichter en vraagbaak te zijn. Ook Mevr. Corinne vanden Driessche, verbonden aan de Ziekenkas in Ispra, behandelde niet alleen in een aparte zitting individuele problemen, maar kon ook in algemene zin de voltallige vergadering goed bijpraten.

Het spreekt eigenlijk vanzelf dat onze leden actief aan deze discussies deelnamen. Onze rechtspositie en het welzijn in geestelijke en lichamelijke zin zijn immers de hoofdpunten van ons bestaan. Na de wijzigingen in het Neder-



Florus Wijsenbeek
Voorzitter AIACE-NL

lands gezondheidszorgstelsel, met name de overgang van individuele verzekering naar een verplichte volksverzekering, leverde voor onze leden, die bij wet zijn uitgesloten van de verplichte volksverzekering aanvankelijk veel problemen op.

De verstrekkers van gezondheidszorg wisten niet of nauwelijks hoe met onze uitzonderingsproblemen om te gaan. Onze leden liepen vaak vast in de administratieve raderen en moesten dan op stel en sprong hoge bedragen voorschieten, die dan weer niet direct door de Ziekenkas werden vergoed, juist omdat die bedragen zo hoog

waren. Inmiddels kunnen we er als leden en bestuur van de vereniging aardig mee omgaan, maar soms komt er dan weer een hobbel die, vaak om prestigieuze redenen, maar ook uit onbehulpzaamheid of gebrek aan kennis over onze uitzonderings-status tot nieuwe problemen leiden. In het afgelopen jaar ging de administratie van de AWBZ (Algemene Wet Bijzondere Ziektekosten - lees verzorgings- en verpleeghuizen-) over van het Centraal College voor Zorgverzekeraars, CVZ, over naar de Sociale Verzekering Bank (SVB).

Plots kwamen bij vele van onze leden betalingsaanmaningen en

deurwaardersexploiten op de mat omdat de SVB er (onterecht) vanuit gaat dat de Oud-EU ambtenaren zich moeten verzekeren voor de AWBZ. Voordat ook de SVB begrijpt dat onze positie en die van de van ons afhankelijke personen verschillend is zijn veel telefonades van ons bestuur en officiële onderhandelingen tussen Commissie en Nederlandse regering nodig.

De onderhandelingen zijn thans nog lopende. Het spreekt voor zich dat ons sectiebestuur de leden in Nederland en elders via website, Nieuwsbrief en Vox van de ontwikkelingen op de hoogte zal houden.

United Kingdom

Richard HAY
Chairman

The UK Section went to York, to hold our first AGM outside London

As many came there as to a London meeting – and quite a lot were people who don't normally come to London meetings. York is a lovely city. Many of us met the evening before for a simple meal. On the day, we met in the National Railway Museum which is a superb collection of railway engines and carriages from the time since rail began. Our speaker was Professor Juliet Lodge (who now

works at Leeds University and in 1992 was European Woman of the Year). She is an expert on the ways data about people are collected and transmitted for good purposes and bad. She gave us a fascinating insight into the huge amount of information that is (or can be) collected about each of us, and how it can be used to identify us. Partly it is for simple recognition – fingerprints, the iris of our eyes, even how we sit ('bum-bio'). Partly it is to map our behaviour (we are now quite used to Amazon and many others inviting us to buy things they select to match our previous purchases); this is being taken much further both commercially and beyond. Partly it is for convenience or control (in Barcelona, we were told, young people in can have electronic chips implanted to make paying for their drinks easier, elderly people in a place in Italy have them so they can be tracked if they wander off). These possibilities are evolving all the time, and our enthusiasm for Facebook, Twitter and such like increase opportunities for others to gather data. This is being used by governments, by the commercial world, and by criminals, to predict how we may behave. How does control by public authorities keep up? Can it? How are we – and future generations – going to manage? The year 1984 has long since gone, but George Orwell's Thought Police seem to be becoming a real possibility. Though many of us felt alarmed, Professor Lodge seemed to remain cheerful and optimistic. After our speaker, we lunched next to the railway carriages used by Queen Victoria. Then we held the AGM, appro-

ved the accounts, appointed a new treasurer, thanked the volunteers on whom the Section depends, and reported on how the big debates on the Staff Regulations, the Method, and the 2011 pay adjustment is (or, at the moment, isn't) advancing. The life blood of the Section is the support that we give to our members and to an increasing number of non-member pensioners. The regional groups do a great job of keeping contacts open. A few volunteers are fantastic in the amount of time and care they give; we are planning



VISIT TO THE NATIONAL RAILWAY MUSEUM

works at Leeds University and in 1992 was European Woman of the Year). She is an expert on the ways data about people are collected and transmitted for good purposes and bad. She gave us a fascinating insight into the huge amount of information that is (or can be) collected



AGM OF THE AIACE UK SECTION

a training session for those most involved for this autumn, with funding from the Commission (following courses already held in France, Luxembourg and Germany). [photos by Keith Keen]

Österreich

Karl DOUTLIK

Präsident der Österreich Sektion

Ingeborg Lohner is German but is now a resident of Krems/Austria. The article is about her effort to revisit the family in Upper Austria which has provided shelter and support to her and her mother when they both have been expelled from Czechoslovakia towards the end of World War II in the course of the infamous mass-expulsion of the German population. Since they had to move on to Germany after some weeks she never has returned to her Austrian host family. Now retired here she made this effort and had a very emotional encounter

Der Müllervater

...und wie ich seine Tochter Mitzelr wiederfand

Wir konnten noch einen Platz im letzten Flüchtlingszug ergattern, der Lundenburg an der Thaya (das heutige Breclav in Tschechien) verliess und Richtung Österreich fuhr. Die Stadt brannte lichterloh und der Nachthimmel über Lundenburg war feuerrot. Dies war wenige Wochen vor dem Ende des Zweiten Weltkriegs.

In der Nähe von Kefermarkt wurde der Zug bombardiert. Meine Mutter und ich gehörten zu den wenigen Überlebenden. Wir schlugen uns durch bis zur amerikanischen Zone des Mühlviertels, mussten über die Demarkationslinie und durch das Niemandsland, und wurden, völlig erschöpft und ausgehungert, von der herzenguten Lattl-Bäuerin in Steinbach aufgenommen.

Der Besitzer der Mühle unterhalb des Lattlhofs hatte von der tüchtigen deutschen Frau mit dem Kind gehört und bat Mutti, ihm und seiner 18-jährigen Tochter Mitzelr zu helfen. Seine Frau war sehr krank, so auch seine Schwester. Mutti war sehr froh, sich nützlich machen zu können, und ich war glücklich, ein Zuhause zu haben. Der Mühlenbesitzer war für mich wie ein Vater – ich nannte ihn liebevoll Müllervater – und Mitzelr war für mich die grosse Schwester.

Wer immer an der Brückmühle vorbeikam – es waren viele, Flüchtlinge und heimkehrende Soldaten – wurde verköstigt und konnte sich ausruhen. Müllervaters Grosszügigkeit und Güte bewegen mich heute noch zutiefst.

Ich war 6 Jahre alt und wurde im September 1945 eingeschult. Ich wurde vom Müllervater

durch den Wald zur Schule gebracht (die Wälder waren nach dem Krieg noch sehr unsicher). Er spielte am Abend mit mir Dame und Mühle, tanzte mit mir den Fleckerlwalzer, schnitzte für mich Holzschuhe und bestand darauf, dass das Dirmei, also ich, jeden Morgen den ersten Rahm bekam. Aus einem mageren Flüchtlingskind wurde bald ein fröhliches und recht rundliches kleines Mädchen.

Es sollte die glücklichste Zeit meiner Kindheit sein.

Nach einem Jahr hiess es, alle Reichsdeutschen müssten Österreich verlassen. Wir mussten zurück nach Bayern. Wir hatten alles verloren. Meine Mutter war 1943 mit Sack und Pack nach Lundenburg an der Thaya ins Deutsche Protektorat gegangen, wo ihr Lieblingsbruder als Zöllner arbeitete. Mein Vater war im Krieg gefallen. Es waren schwierige Jahre, die uns in der Heimat erwarteten. Oft sprachen Mutti und ich über die schöne Zeit beim Müllervater. Leider kam es nie dazu, ihn und Mitzelr zu besuchen.

Nach meiner Ausbildung und einigen Berufsjahren in München ging ich 1967 zur Europäischen Gemeinschaft, der heutigen Europäischen Union, nach Brüssel. Da ich als Kind die Schrecken des Kriegs erfahren hatte, wollte ich mit meinen bescheidenen Mitteln, aber mit dem ganzen Enthusiasmus einer jungen Europäerin und beseelt von dem Wunsch



INGEBORG LOHNER



KREMS

„Nie wieder Krieg“ helfen, an diesem Haus Europa mitzubauen. Ich habe es bis zu meiner Pensionierung im Jahre 2003 getan und werde bis zu meinem letzten Atemzug eine überzeugte Europäerin bleiben.

Mein persönliches Engagement und meine beruflichen Tätigkeiten brachten mich auch nach Frankreich, in die Vereinigten Staaten (vorwiegend nach Berkeley/Kalifornien), nach Kanada und nach Cuernavaca/Mexiko zu dem berühmten Priester und Gelehrten Ivan Illich. Ich konnte ausserdem für die Europäische Kommission neun Jahre in Lateinamerika arbeiten. Die letzten zehn Jahre als europäische Beamtin wurde ich mit der Abwicklung und des öfteren auch mit der Formulierung von sozialen Entwicklungsprojekten der EU in Lateinamerika betraut. Den Völkern Lateinamerikas, vorwiegend den Bedürftigen dieses Kontinents zu helfen, war mir eine Herzensangelegenheit geworden.

Drei Jahre nach meiner Pensionierung entschloss ich mich, Brüssel zu verlassen und mich in Krems an der Donau niederzulassen. Ich hatte mich 2005 als Feriengast in diese Stadt und ihre Umgebung verliebt. Wieder in Österreich nach 61 Jahren drängte es mich, den Ort zu suchen, an dem ich als kleines Mädchen so glücklich war.

So machte ich mich an einem wunderschönen Sommertag Anfang August 2007 auf die Suche.

Ich wusste nur, dass Müllervaters Mühle und Sägewerk in der Nähe von Gallneukirchen lagen und dass ich in Steinbach zur Schule ging¹ (1), wobei man mir in Krems gesagt hatte, es gäbe auf der Landkarte kein Steinbach, sondern nur ein Schweinbach. 61 Jahre waren vergangen, und meine Mutter konnte ich



IN MEMORIAM

Il est malheureusement normal que les anciens fonctionnaires avancés dans l'âge perdent camarades et amis de l'époque vécue à la Commission. Et les noms publiés dans la rubrique « In memoriam » de « Commission en Direct » ou des magazines de « AIACE » sont souvent la seule voie permettant d'apprendre la mort de ceux qui furent leurs collègues et de les rappeler à leur mémoire.

Mais le décès, le 20 juin, de Rosario Solima, ne saurait être annoncé uniquement par un tel moyen.

Ce n'est pas seulement parce qu'il a participé dès la première heure au processus d'intégration européenne : à la Haute Autorité de la CECA d'abord, à la Commission ensuite.

Ce n'est pas seulement non plus parce que d'un tel processus il a été protagoniste important, efficace et enthousiaste : notamment en participant au lancement de la Politique Régionale, dont il a été le premier directeur, ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre du Fonds de Développement Régional, qu'il a dirigé pour plus de vingt ans.

C'est aussi et surtout parce qu'il a voulu clamer sa foi européenne même à partir de son lit de mort. Quelques jours seulement avant son décès, alors que son esprit demeurait encore vivace, mais son souffle était coupé toujours davantage par une maladie que l'oxygène ne parvenait plus à pallier, il a voulu dicter, et a réussi à lancer, un appel à une plus grande solidarité européenne, indiquant dans la crise actuelle de l'Europe le « moment magique » pour une relance du processus d'intégration à la mesure de la gravité de la crise.

Ce texte, un ami l'a fait publier, le 17 juin, dans le plus important journal italien, le « Corriere della Sera ».



Rosario Solima

Le document est, dans sa substance, le témoignage puissant et parfaitement lucide d'une expérience gagnée sur le terrain. Il exprime à la fois un message d'espoir et d'optimisme, et un appel passionné aux responsables de l'Europe et de ses Etats pour qu'ils aient le courage, qui fut de Jean Monnet et de Robert Schuman, de faire d'un temps de crise un tremplin de progrès. Tandis que les quelques imperfections formelles que ce document contient, loin d'en diminuer la valeur, rappellent les conditions dramatiques dans lesquelles il a été conçu et formulé, et le rendent donc émouvant.

Alors que la crise actuelle a clairement prouvé qu'aucun gouvernement national n'est plus maître du jeu ; que, en raison du contraste entre évolution économique et retard des structures politiques, les seuls véritables pouvoirs sont aujourd'hui les marchés, les bourses, voire les agences de « rating », ce testament européen de quelqu'un qui a passé sa vie à bâtir concrètement l'Europe de demain confirme le bien fondé et l'actualité de la vision des « Pères fondateurs » et mérite d'être sérieusement médité par les responsables européens et nationaux d'aujourd'hui.

Un groupe d'amis de Rosario

L'AIACE Internationale présente ses sincères et amicales condoléances à sa famille et ses proches



Secrétariat international de l'AIACE:
Geneviève Parfait - Marcelline NGALA-MIANDA
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)
1049 BRUXELLES
BELGIQUE
Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu





Présentation du livre : « Europa 2010 - Das Ende der Solidarität? »

Ce petit livre, édité par Hans-Dieter Jankowski et Karin Bohr-Jankowski, ancienne directrice de la représentation du Land de La Sarre à Bruxelles et tous les deux maintenant enseignants à l'université d'Aix-Marseille, contient dix contributions individuelles d'anciens acteurs sur la scène de Bruxelles.

Elles traitent, dans l'état de l'information de 2010, du problème de la Grèce et de la soi-disant crise de l'Euro qui est — du point de vue économique — plutôt une crise de la dette publique et extérieure ainsi que de la compétitivité de certains pays membres de l'UE. Les contributions mettent en évidence que cette crise — du point de vue politique et européen — est en vérité une crise de mauvaise gouvernance au plan national (exemple de la Grèce et d'autres pays membres) et, plus encore, au plan européen. L'ancien Vice-président de la Commission européenne, Frans Andriessen rappelle que le principe de subsidiarité a deux aspects : maintenir au niveau inférieur — national et régional — les fonctions qui peuvent y être assurées au mieux, mais aussi transférer effectivement au niveau supérieur, à savoir européen, les fonctions qui nécessairement doivent y être assumées. C'est l'insuffisance de la prise en compte de ce deuxième aspect qui est essentiellement à l'origine de la crise actuelle. Ce



sujet clé est traité de manière variée et sous différents aspects par les autres contributions : le pilier monétaire doit être complété par un pilier de politique économique et sociale et finalement par un pilier politique (Elisabeth Philips Slavkoff, ancienne directrice à la Direction générale de la politique régionale de la Commission) ; l'administration européenne a besoin des meilleures personnalités et experts, ce qui est contraire à une certaine pratique allemande de pourvoir des hautes fonctions européennes : « Hast Du einen Opa, so schick ihn nach Europa ! »

(Karin Bohr Jankowski) ; les institutions européennes doivent être pourvues de manière technique et politique de façon telle qu'elles puissent contrôler la mise en œuvre des décisions communautaires et doivent avoir la possibilité, si nécessaire, d'appliquer des sanctions appropriées : la crise actuelle pourrait permettre des progrès dans ces domaines et ainsi restaurer la confiance perdue (Brian Gray, ancien comptable de la Commission, Directeur général « Audit interne » à la Commission).

Les pensionnés européens germanophones liront ce petit livre avec plaisir !

Hans-Dieter Jankowski, Karin Bohr-Jankowski
Herbert Utz Verlag, München, 2010 — 100 pages

Rossella Paschi «Il segretario di Nino» Uno ebreo triestino nella resistenza

Rossella Paschi, de nationalité italienne, ancienne interprète au SCIC et membre de l'Aiace Belgique, a écrit un livre à la mémoire de son père, sous-titre « un juif de Trieste dans la Résistance », titre principal « Il segretario di Nino », « le secrétaire de Nino », code sous lequel Radio Londres transmet pendant trois jours le message qui annonçait qu'il avait réussi à s'expatrier sain et sauf en Suisse, là où il avait contribué à se réfugier une multitude de soldats alliés, en fuite des champs de prisonniers fascistes. En effets, après l'armistice signé par l'Italie, Arturo Paschi s'était rendu à Milan où il avait rejoint un service de la Résistance qui s'occupait, juste-



ment, de secourir les soldats alliés en fuite et de les aider à regagner le sol helvétique, jusqu'au jour où il fut arrêté à son tour et blessé très grièvement, au point que ses compagnons réussirent à l'enlever de l'hôpital, car il n'était pas surveillé. Le livre se veut aussi un portrait de la ville de Trieste dans l'après-guerre, avec tous ses problèmes politiques et sociaux, qui occuperont Arturo Paschi jusqu'à la fin de sa vie.

Le livre a été publié par la maison d'édition Arterigere de Varese et est disponible auprès de la librairie La Piola Libri, rue Franklin 66-68 à 1000 Bruxelles.



Julian Priestley
Ancien Secrétaire général du Parlement européen
1997-2007

La comédie humaine de Strasbourg et Bruxelles

« Europe's Parliament; People, Places, Politics » écrit par Stephen Clark et Julian Priestley, avec une préface de Jacques Delors, a été publié par John Harper Publishing en mai 2012.

L'intention de ce livre n'est pas innocente. Il tente de démontrer au-delà des œuvres académiques dédiées aux institutions que derrière les façades de ces bâtiments imposants et parfois pharaoniques du quartier européen il existe des gens avec leurs histoires personnelles, leurs engagements, leurs passions, leurs forces et faiblesses qui donnent au travail pour la construction européenne une dimension humaine jusqu'ici peu reconnue. C'est ce que Jacques Delors dans sa préface à ce livre appelle « la comédie humaine » et ce que les auteurs comparent à une peinture impressionniste plutôt qu'à une photographie.

L'origine remonte à une présentation que j'ai faite d'un autre livre sur le Parlement « Six Battles that Shaped Europe's Parliament » qui raconte les étapes historiques qui ont jalonné la conquête du pouvoir qui est le sien par l'institution parlementaire. Un ancien de la Commission a posé la question, « Pourquoi vous ne décrivez pas la vie quotidienne du Parlement, comment a fait la Commission elle-même dans les années 70 ? » Après une recherche, mon éditeur a trouvé une publication de 1972, « The European Commission, 1958-1972, History and Memories ». C'est un mélange de descriptions factuelles de l'exécutif, assorti d'anecdotes et d'illustrations, parfois très denses, parfois très détaillées, et parfois amusantes.

Notre livre, que j'ai rédigé avec Stephen Clark, ancien collègue au Parlement et actuellement chef de "webpublishing" dans la direction générale de Communication, n'a pas essayé de décrire à nouveau l'histoire du Parlement, ses compétences, son rôle institutionnel et ses activités qui font l'objet d'excellentes publications académiques, mais plutôt de répondre à quelques questions, « Comment c'est



de travailler au Parlement ? Comment les députés travaillent-ils ? Quel est le vrai rôle des groupes politiques ? Des lobbies ? Le secrétariat ? Comment s'organise-t-on vraiment avec les trois lieux de travail et les vingt-trois langues ? Comment communique le Parlement avec les citoyens ? Quel rôle joue la nationalité dans ses délibérations ? Comment devient-on un président d'un groupe politique ou le président du Parlement ? » Le texte a été enrichi par quelque 350 photographies, par des graphiques, par des anecdotes et par des vignettes de plusieurs personnalités politiques qui ont laissé des traces dans les couloirs de Strasbourg et de Bruxelles.

Les auteurs, forts de leur attachement indéfectible à la construction européenne et de leur longue expérience se sont permis de jeter un regard parfois humoristique, parfois critique, sur les habitudes d'une institution qui n'est pas une administration ou un exécutif, mais qui reflètent la diversité humaine qu'elle est censée représenter.

Et nous avons posé la question clé pour l'avenir. Maintenant que le Parlement européen dispose d'un arsenal de pouvoirs tout à fait équivalent des responsabilités détenues par les législatures nationales, comment convaincre les citoyens qu'il s'agit de « leur » parlement et non pas d'une autre bureaucratie bruxelloise ? Et comment transformer les élections européennes en un moment de choix pour les citoyens qui se mettraient ainsi au centre du projet ? Autrement dit, comment organiser

de vraies élections européennes ? La réflexion est engagée ; il ne faut pas prendre trop de temps de l'amener à son terme, car l'élection du Parlement en 2014 doit être différente des précédentes.. La vitalité démocratique de l'Union européenne est en cause.

Conférence

«Rester actif pour combattre l'âge et abattre les barrières entre les générations : un défi de l'AIACE»

Le 24 mai dernier, dans l'Espace Europe, a eu lieu la conférence « Rester actif pour combattre l'âge et abattre les barrières entre les générations : un défi de l'AIACE », sous le patronage du Bureau d'information du Parlement européen en Italie, de la Représentation de la Commission européenne en Italie, de la Province de Rome et de l'Assessorat pour les Politiques culturelles et le Centre Historique de Roma Capitale.

La Conférence a été organisée et présidée par Myriam Talpaert, Secrétaire du Comité national de l'AIACE-Section Italie avec la collaboration de Francesca Rea, secrétaire du Bureau AIACE de Roma.

Après les salutations du Dr Alessandro Giordani, responsable du Secteur Communication de la Représentation de la Commission européenne en Italie et du Président de l'AIACE Internationale, Richard Hay, transmises par Gianfranco Sottocorno Président de l'AIACE-Section Italie, Vittorio Cidone, Vice-président de l'AIACE-Section Italie, a présenté l'AIACE.

Myriam Talpaert a introduit la conférence en définissant le concept de vieillissement actif et a précisé qu'il ne s'agit pas d'une conférence traditionnelle faite uniquement de relations formelles relatives aux problèmes du troisième âge. Elle prévoit également la participation active de membres AIACE qui illustrent les nouvelles activités qu'ils ont créées après leur départ à la retraite, telles que : nouvelles études, volontariat, activités culturelles consistant à écrire des livres, enseignement, organisation de séminaires et conférences, ou activités artistiques et créatives comme la photographie, le dessin, la peinture, la céramique ou la musique.

La première partie a consisté en trois exposés consacrés à l'analyse des problèmes liés au vieillissement de la population, en particulier la santé et les problèmes sociaux parmi lesquels les relations entre les générations, ainsi qu'à la recherche de solutions et de propositions pour améliorer la situation actuelle et atteindre les objectifs précités.

Dans son exposé intitulé « L'Italie et le vieillissement actif : programme national », Mme Anna Maria M. fonc-

tionnaire du Département des Politiques de la Famille de la Présidence du Conseil des Ministres et Membre du Groupe européen des Coordinateurs nationaux pour l'Année Européenne 2012, a évoqué les problèmes sociaux et économiques ainsi que ceux liés à l'occupation, inhérents au vieillissement de la société. L'importance de concevoir et activer des solutions nouvelles pour soutenir et faire front à l'allongement et à la diversification des périodes de travail a été mise en évidence. Elle a précisé que cette situation implique de la part du gouvernement un support aux régions et aux organismes locaux pour leur

permettre de promouvoir des initiatives afin de soutenir les politiques en faveur du troisième âge et développer au mieux les conditions sociales et territoriales visant à favoriser la participation des personnes âgées aux communautés locales. Un soutien aux associations et aux réseaux d'associations qui travaillent sur des thèmes concernant l'Année européenne est fondamental.

Un budget très important a été mis à disposition des régions italiennes par le gouvernement, pour la mise au point de nouvelles politiques en faveur de la famille, en particulier pour continuer à développer et pour consolider le système intégré des services socio-éducatifs pour la première enfance ainsi que pour réaliser des projets en faveur des personnes âgées. Dans le contexte des objectifs de l'Année européenne du vieillissement actif, on vise notamment : la participation active des personnes âgées à la vie sociale, la promotion d'une vie indépendante et saine ainsi que la possibilité de

vivre dans leur habitation, l'instauration d'un rapport de solidarité entre les différentes générations, ainsi que la transmission d'expériences et le développement de projets visant à surmonter le gap de la technologie digitale.

Le second exposé intitulé « Vieillissement actif et en bonne santé : définitions et suggestions basées sur les évidences scientifiques » a été présenté par Mme Lucia G., chercheuse du Centre National d'Épidémiologie, Surveillance et Promotion de la Santé de l'Institut Supérieur de la Santé. Elle a illustré l'évolution démographique qui prévoit d'ici à 2050 une augmentation du pourcentage



LA PRÉSIDENTE, G. SOTTOCORNO
ET V. CIDONE

des personnes âgées allant de 11 à 22 % de la population avec quatre fois plus de personnes de plus de 80 ans. L'augmentation de la durée de vie a déterminé un changement de maladies passant des maladies infectieuses dues à des carences, à des maladies chronico dégénératives telles que dépression, maladie d'Alzheimer et autres formes de démence. Il est donc évident que l'évolution épidémiologique et démographique actuelle requiert une redéfinition des mesures et des ressources destinées à la catégorie de population âgée pour laquelle il existe un plus grand risque de maladie et de perte d'autonomie. Il s'avère donc nécessaire de programmer une nouvelle politique sanitaire relative à l'assistance et au bien-être des personnes âgées qui tienne compte de l'évolution du concept de vieillissement.

L'état de santé de la personne âgée ne tient plus seulement compte d'un taux réduit de maladie (Healthy Aging), mais du maintien du bien-être psychophysique et relationnel (Active Aging), même en présence de pathologies.

Le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie sont actuellement considérés comme les objectifs fondamentaux à atteindre. Lucia G. a conclu son exposé en précisant qu'il serait nécessaire de développer et de financer la recherche sur le vieillissement, en particulier pour mettre en évidence les facteurs, sanitaires et autres, qui favorisent le vieillissement actif et en bonne santé.

Dans la troisième relation intitulée « Propositions de Age Platform Italia pour l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations », Mr. Elio D., Coordinateur de « Age Platform Italia » a analysé le problème du conflit entre les générations. Il estime que les principales causes sont : le vieillissement de la population partiellement dû à l'absence de politique de soutien pour les familles, la crise économique et l'absence de politiques de développement partiellement responsable du chômage des jeunes.

On considère que, pour éliminer les causes de conflit entre les générations, pour promouvoir le vieillissement actif et reconstruire des bases solides de solidarité entre les générations, il est urgent et nécessaire d'assurer : (i) un rééquilibrage démographique (ii) une reprise économique (iii) la redistribution des revenus (iv) la réforme du marché du travail (v) la sauvegarde du pouvoir réel d'achat des salaires, des traitements et des pensions (vi) la consolidation du troisième pilier obligatoire et



MR. ELIO D'ORAZIO COORDINATEUR DE AGE PLATFORM ITALIA



MME LUCIA GALLUZZO DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA SANTÉ



ON CLÔTURE AVEC UN PETIT CONCERT DES ANCIENS.

la Table de coordination auprès de la Présidence du Conseil des Ministres relative à l'Année 2012. « Age Platform Italia » veut rencontrer les Membres italiens du Parlement européen et les Vice-présidents pour présenter ses propositions. Par ailleurs, on estime nécessaire de demander au gouvernement italien d'ouvrir une instance de concertation pour déterminer les mesures adéquates à prendre dans l'immédiat et à brève échéance, ainsi que pour définir les modalités facilitant l'accès aux fonds européens destinés à encourager de nouvelles initiatives réunissant diverses générations d'entrepreneurs.

Dans la deuxième partie, « Les Membres AIACE cultivent des intérêts et restent actifs », nous avons voulu mettre en évidence que, dans notre microcosme des ex-fonctionnaires européens comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres milieux, la fin de la vie professionnelle ne signifie pas nécessairement la mise en pension de l'esprit et du cerveau, ni la résignation et l'entrée dans un état de passivité et de léthargie. Il est évident que dans notre petite communauté de

personnes ayant atteint la maturité, bouillonne une envie de vivre, de participer et de créer encore.

Ainsi Myriam Talpaert a présenté quelques membres AIACE qui ont illustré les activités créées après avoir pris leur retraite : Franco Bianchi écrivain et auteur du roman « Temibili insidie » ; Ettore Caruso créateur de l'Archive du peintre Giulio Turcato, son beau-frère défunt ; Gianni Rosa journaliste et écrivain, auteur de « Speak Italian and know Italy », « La mia Cuglieri », et « La Sardegna vista da lontano » ; Luigi Ricci vice coordinateur des Centres pour Anciens de la 1re Municipalité de Roma Capitale ; Ghislaine Donner Speranza céramiste ; Angiòla Fusato portraitiste ; Ian Pace peintre ; Mr et Mme De Micco du groupe musical Ensemble « Stultifera Navis », elle comme flûtiste et lui en tant qu'organisateur.

Gianfranco Sottocorno, Président de l'AIACE Italie a clôturé la Conférence en mettant en exergue les thèmes touchés par les différents orateurs ainsi que les exemples

relatés par les membres. Il a enfin exprimé, au nom de l'Association, ses plus chaleureux remerciements aux organisateurs et aux intervenants.

La manifestation s'est terminée en musique sur les notes de l'Ensemble « Stultifera Navis » sous la direction des Maîtres Antonio Addamiano e Claudio Caponi.

Les participants ont pu admirer dans le Hall de l'Espace Europe les œuvres des membres AIACE It. qui se dédient à des activités artistiques et créatives : Ghislaine Donner Speranza céramiste, Angiòla Fusato portraitiste et Ian Pace peintre.

Dans le Hall, était également exposé le poster avec les

photos du concours « Picturing the intergenerational dialogue » organisé par EUNET (European Network for Education and Training) dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Espérons que les nombreuses manifestations organisées dans le cadre de l'Année européenne 2012 serviront à sensibiliser les responsables politiques et les acteurs intéressés en vue d'entreprendre des actions pour soutenir le vieillissement actif et pour accroître la solidarité entre les générations.

AIACE International and the European Movement

Michael Cwik

The European Movement discusses the wide issues of European policy. AIACE members, through their ideas and professional experience, have much to contribute to these wider debates. How might this be developed on the AIACE side?

The European Movement

The European Movement is a platform organisation which consists, at the moment, of 42 National Councils and 32 International Associations. AIACE is already one of these International Associations, for which we pay a membership fee each year. These different bodies come together in a Federal Assembly of the International European Movement. AIACE has two seats in this Assembly. Last year, the Federal Assembly met to elect a new Board and President. In the event, Jo Leinen, a European Parliamentarian, was elected as President. Within AIACE there was some discussion before the Assembly about whether an AIACE candidate should be put forward for the Board. However, it became clear that without a close and regular cooperation between AIACE and the other member organisations of the European Movement we would not have enough support for this. So one challenge is, how to build this cooperation?

What has AIACE to offer?

Amongst our members there is a huge amount of professional experience of the European venture. The new generation of course has new ideas and interests. But these cannot replace what AIACE members have to bring to the understanding of the general public, to support the aim of democracy, justice and welfare in the European Union.

What can be done?

First, AIACE members can join a local, regional, national or international organisation which is part of the European Movement. Second, we can write letters to, or

articles for, the local or regional newspapers, or take part in discussions in the media and local activity groups.



European Movement
Mouvement Européen

But there remains a gap. This is to share our experience and knowledge amongst ourselves, to enrich our contributions to others. Can we set up a structure within AIACE that allows us, and then the wider European Movement, to benefit from the professional experiences and capacities of the European 'veterans'? Would it be possible to set up within AIACE a common internet platform, a sort of 'news board' or forum, in which could be shared the priorities of the European Movement, and also topics which AIACE members think are important. Those amongst us with relevant experience could then contribute analysis and discussion. The result might be a position paper which could circulate within the European Movement.

Maybe our web-site could have a 'European Movement Corner', in which such ideas could be shared. This could be shared with the European Movement.

What topics might we address in this way?

Thinking about topics that might be addressed now, these might include:

- what might be the foreword to the European Citizens' Initiative?
- what might be a convincing concept for a fully-fledged system of own resources, and how might it be presented to the public?
- is the 'Europe of states, countries and regions' a convincing alternative to the Europe of Nations?
- do some wish to speak against the increasing trend of 'nationalism', and to win back confidence and support for federalism, and for an efficient, functional and democratic European Union?

(e-mail contact: Michael@Cwik-online.net)

Nous ont quittés

ANGELINI Antonio	14/11/1931	10/05/2012	COM	LEFORT Nelly	6/05/1917	17/04/2012	COM
ARMSTRONG David	10/09/1944	20/04/2012	COM	LEROY Jean	20/01/1927	18/04/2012	COM
BARASSI Giuseppe	27/07/1934	6/02/2012	COM	LEURS Urbain	16/04/1932	22/03/2012	COM
BARRE-AFFRE Josette	29/01/1946	17/03/2012	COM	LISMONDE-JAUNE Gemma	12/10/1939	13/03/2012	PE
BELLI Giuseppe	7/05/1923	3/03/2012	COM	MASSARA Iolanda	31/05/1922	4/02/2012	COM
BELTRAN RUIZ Emilio	2/08/1935	6/04/2012	CM	MCCLELLAN Anthony	12/04/1925	8/04/2012	COM
BERTAGNOLLO Sante	24/11/1925	6/03/2012	COM	METGE Max	1/01/1922	9/04/2012	COM
BISENIUS Christiane	21/03/1950	25/04/2012	COM	METZ Raimund	3/05/1941	17/03/2012	COM
BRAUN Guenther	1/04/1932	16/05/2012	COM	MILLS John	2/08/1933	12/03/2012	COM
BROEKHUIJSE Cornelis	4/01/1935	24/04/2012	COM	MOERK-MOERKENSTEIN Peter	29/06/1923	22/02/2012	COM
CALTAGIRONE Raffaele	29/04/1937	14/03/2012	COM	MONCADA Albano	21/02/1939	25/04/2012	COM
CEULEMANS Richard	17/10/1936	1/04/2012	COM	MOTTE Walter	19/06/1933	8/03/2012	CM
CHOPIN Claude	15/06/1944	27/04/2012	CM	NICHELE Giovanni	14/11/1950	14/05/2012	COM
CHRISTIANSEN Alex	18/02/1949	3/03/2012	PE	NOTHOMB Simon	4/07/1933	29/03/2012	CES
CUMAN Giovanni	7/06/1926	31/03/2012	COM	PALOMBA Luciana	24/07/1942	28/03/2012	CM
D'ALCANTARA Joao	27/05/1950	22/04/2012	PE	PAPADIMITRIOU Nicolas	3/09/1946	25/05/2012	COM
DE COMPTE Henri	3/02/1926	17/05/2012	PE	PAWELS Pierre	16/06/1925	25/02/2012	COM
DELILLE-MAES Nicole	17/03/1927	20/05/2012	COM	PELGRIMS Jan	28/07/1925	16/05/2012	COM
DELVAL Daniel	9/04/1945	23/03/2012	COM	PENSA Paolo	7/05/1933	16/05/2012	COM
DORPEMA Fred	1/04/1934	12/04/2012	COM	PIERRE Alfred	8/03/1921	5/05/2012	COM
EMMA Alberto	1/04/1918	24/02/2012	COM	PLUG Onno	7/01/1928	6/05/2012	COM
FAIRON Daisy	31/03/1941	11/03/2012	COM	PORRET Walter	27/01/1925	24/04/2012	COM
FARDELLI Alberto	3/11/1920	12/03/2012	COM	RICOVERI Giulio	14/12/1908	29/02/2012	COM
FIEHN Annelies	2/12/1920	13/03/2012	COM	RINALDI Mario	16/03/1926	10/04/2012	COM
GALVA Angelo	7/06/1929	2/04/2012	COM	SCHLEICHER Hans-Walter	19240221	20120305	COM
GARZETTI Ida	18/03/1930	3/03/2012	PE	SCHOFFER Goetz	29/06/1925	15/04/2012	COM
GERNS-KAHLCKE Heinrich	12/05/1923	30/03/2012	COM	SEMPELS Jozef	12/02/1928	8/05/2012	COM
GIVER Gaston	3/08/1933	16/03/2012	PE	SIMONATO Emilio	17/02/1926	25/02/2012	COM
GREGOIRE Clovis	10/06/1919	3/04/2012	COM	STARRANTINO-BUCALO Anna	2/07/1927	9/04/2012	COM
GROSSI Giuseppe	3/03/1927	15/02/2012	COM	STEELE John	22/02/1929	8/11/2011	COM
GUINLE Pierre	10/03/1940	27/02/2012	COM	STRYKOWSKI Leon	26/07/1923	28/02/2012	COM
HOOGENDOORN Johan	11/01/1927	12/03/2012	COM	THILL Emile	9/09/1923	7/05/2012	COM
IMBEAUX Yvonne	15/04/1914	18/02/2012	COM	TOMBOLATO Isidoro	5/11/1914	14/02/2012	COM
IMHOFF-MARLIER Katrin	26/02/1941	5/03/2012	CM	VAESKEN Pierrette	4/02/1927	17/04/2012	CM
JAANS Rennée	8/12/1943	18/03/2012	COM	VAN BEEVER-BOGMAN Alida	25/04/1928	1/04/2012	COM
KNEISSL Irmhild	4/05/1958	2/05/2012	CM	VAN DAELE-CABUY Henriette	21/01/1935	28/02/2012	CM
KNOEPEL Helmut	17/08/1934	20/04/2012	COM	VAN DER EIJK Willem	2/11/1931	14/05/2012	COM
LANG Susan	30/04/1948	24/02/2012	COM	VAN DER KOLK Johannes	6/11/1921	16/04/2012	COM
LARISSE Jean	6/05/1930	27/02/2012	COM	WINKELMANN Hans	25/08/1934	7/03/2012	COM
LAURINO DI FEDE Giuseppa	15/11/1948	3/02/2012	COM				

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.



**Cyprus Presidency of the Council of the
European Union
1st July to 31st December 2012**